

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1982 B 11090

Numéro SIREN : 326 094 471

Nom ou dénomination : SOCIETE NATIONALE DE RADIODIFFUSION RADIO FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 25/07/2018 sous le numéro de dépôt 68047

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 25-07-2018

N° DE DEPOT : 068047

N° GESTION : 1982B11090

N° SIREN : 326094471

DENOMINATION : SOCIETE NATIONALE DE RADIODIFFUSION RADIO FRANCE

ADRESSE : 116 AVENUE DU PRESIDENT KENNEDY 75016 PARIS

MILLESIME : 2017



ETATS FINANCIERS

TABLEAU COMPTE DE RESULTAT

EN MILLIERS D'EUROS	COMPTES 2016	COMPTES 2017	variation
Redevance et assimilé	577 257	577 752	495
Recettes publicitaires	44 018	49 489	5 471
Ventes et prestations de services	31 564	28 750	-2 814
Chiffre d'affaires	652 840	655 991	3 152
Production immobilisée	4 747	6 750	2 003
Subventions d'exploitation	295	441	146
Transferts de charges	310	873	563
Reprises de provisions	17 811	23 312	5 501
Autres produits de gestion courante	1 022	859	-163
Autres produits d'exploitation	24 185	32 235	8 050
Variation des stocks de produits	-57	16	73
PRODUITS D'EXPLOITATION	676 968	688 242	11 274
Achats et variations de stocks	3 865	2 771	-1 094
Autres achats et charges externes	174 860	167 956	-6 904
Impôts et taxes	27 209	27 597	388
Charges de personnel	401 169	406 244	5 074
Dotations aux amortissements des programmes diffusés	1 911	2 493	582
Dotations aux amortissements des autres immobilisations	34 942	38 360	3 418
Dotations aux provisions	22 174	24 611	2 437
Autres charges d'exploitation	37 773	40 563	2 789
CHARGES D'EXPLOITATION	703 903	710 594	6 691
RESULTAT D'EXPLOITATION	-26 935	-22 352	4 583
RESULTAT FINANCIER	1 436	61	-1 375
RESULTAT COURANT	-25 500	-22 291	3 208
RESULTAT EXCEPTIONNEL	10 000	12 570	2 571
Crédit d'Impôt Compétitivité et Emploi (CICE)	-4 868	-4 917	-49
Impôt sur les sociétés	0	0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-10 632	-4 805	5 827

BILAN ACTIF

En milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2017		
	Net	Brut	Amort & Dépr.	Net
Actionnaires Capital souscrit non appelé	27 500	27 500	0	27 500
Capital souscrit non appelé	27 500	27 500	0	27 500
Licences	2 419	15 077	-13 089	1 989
Droits au bail	0	388	-388	0
Logiciels	6 402	43 811	-34 655	9 156
Programmes immobilisés	6 341	6 016	-14	6 002
Immobilisations incorporelles en cours	7 374	9 043		9 043
Autres immobilisations incorporelles	-2	0		0
Immobilisations incorporelles	22 535	74 336	-48 146	26 190
Terrains & constructions	245 266	425 629	-127 113	298 515
Installations techniques, mat. & out.	19 311	115 432	-97 608	17 824
Immobilisations corporelles en cours	86 654	39 735		39 735
Autres immobilisations corporelles	29 048	112 197	-90 476	21 721
Immobilisations corporelles	380 280	692 993	-315 197	377 796
Participations	2 191	2 390	-246	2 144
Titres immobilisés	15	178	-163	15
Autres immobilisations financières	900	2 949	-1 956	994
Immobilisations financières	3 106	5 518	-2 364	3 153
ACTIF IMMOBILISE	433 421	800 346	-365 707	434 639
Stocks et en-cours	452	594	-152	442
Clients	43 061	43 744	-1 697	42 047
Avances et acomptes sur commandes	438	372		372
Autres débiteurs	36 316	39 004	0	39 004
Trésorerie	20 494	10 657		10 657
ACTIF CIRCULANT	100 760	94 372	-1 849	92 523
COMPTES DE REGULARISATION	6 234	6 644		6 644
TOTAL ACTIF	540 415	901 362	-367 555	533 807

BILAN PASSIF

En milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2017
Capital social	56 560	56 560
Réserve légale	156	156
Réserve générale	35 652	35 652
Report à nouveau	-15 926	-26 558
Résultat de l'exercice	-10 632	-4 805
Subventions d'investissement	201 953	224 316
Amortissements dérogatoires	5 257	4 997
CAPITAUX PROPRES	273 020	290 318
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGE	78 398	79 324
Dettes financières	19 732	6 295
Avances et acomptes sur commandes	0	0
Dettes fournisseurs	52 795	44 288
Dettes fiscales et sociales	92 548	95 210
Autres créiteurs	22 641	16 849
DETTES	187 715	162 642
COMPTES DE RÉGULARISATION	1 282	1 522
TOTAL PASSIF	540 415	533 807

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

En k€	31/12/2016	31/12/2017
Résultat net de l'exercice	-10 632	-4 805
Eléments non monétaires sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissements et provisions (hors actifs circulants)	41 860	41 646
Plus ou moins values sur cessions d'actifs, nettes d'impôt	14	-6
Subventions d'équipement virées au compte de résultat	-10 608	-12 242
Capacité d'autofinancement	20 634	24 593
Variation des stocks	1 040	10
Variation des créances et dettes	-9 360	-13 415
Variation du Besoin en Fonds de Roulement	-8 320	-13 405
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE	12 314	11 188
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-11 503	-14 278
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-51 385	-27 683
Acquisitions d'immobilisations financières	-422	-500
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	7	8
Cessions d'immobilisations financières	194	261
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-63 109	-42 193
Subventions d'équipement	29 605	34 606
Augmentation de capital en numéraire	27 500	0
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	57 105	34 606
VARIATION GLOBALE DE LA TRESORERIE NETTE	6 311	3 601
TRESORERIE NETTE A L'OUVERTURE	-5 549	762
VARIATION DE TRESORERIE	6 311	3 601
TRESORERIE NETTE A LA CLOTURE	762	4 363
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	20 494	10 657
Dettes financières	-19 732	-6 295
TRESORERIE NETTE A LA CLOTURE	762	4 363



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1	PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES.....	11
1.1	Référentiel comptable.....	11
1.2	Estimations de la Direction.....	11
1.3	Incidence des changements méthode, d'estimations ou de présentation des états financiers opérés sur l'exercice.....	11
1.4	Immobilisations.....	11
	A. Immobilisations incorporelles	
	B. Immobilisations corporelles	
	C. Immobilisations financières	
1.5	Stocks et encours.....	13
1.6	Clients et autres débiteurs.....	13
1.7	Trésorerie.....	13
1.8	Subventions d'investissement.....	13
1.9	Provisions pour risques et charges.....	14
1.10	Autres avantages au personnel.....	16
1.11	Chiffre d'affaires.....	16
1.12	Comptes combinés.....	16
1.13	Comptes séparés.....	16
2	FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE.....	17
3	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	18
3.1	Etat de l'actif immobilisé – valeurs brutes.....	18
3.2	Etat des amortissements.....	20
4	IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	21
5	STOCKS ET ENCOURS.....	21
6	CREANCES CLIENTS.....	21
7	ACTIF CIRCULANT.....	22
8	CAPITAUX PROPRES.....	23
9	PROVISIONS.....	24
10	AVANTAGES AU PERSONNEL.....	25
11	DETTES.....	26
12	COMPTE DE REGULARISATION.....	27
13	CHIFFRE D'AFFAIRES.....	28
14	PRODUITS D'EXPLOITATION.....	28
15	CHARGES D'EXPLOITATION.....	29
16	RESULTAT FINANCIER.....	30
17	RESULTAT EXCEPTIONNEL.....	31
18	IMPOTS.....	31
19	NOTE SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE.....	32
20	ENTREPRISES LIEES.....	32
21	TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS.....	33
22	ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	33
23	JETONS DE PRESENCE ALLOUES AUX MANDATAIRES SOCIAUX.....	34
24	IMMOBILISATIONS FINANCEES PAR CREDIT BAIL.....	34
25	PASSIF EVENTUELS.....	34
26	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	34
27	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	34

1.1 REFERENTIEL COMPTABLE

Radio France présente ses comptes selon les principes et méthodes comptables définis par le plan comptable général tel que présenté par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) N°2014-03 du 5 juin 2014 (règlement homologué par arrêté du 8 septembre 2014 publié au Journal Officiel du 15 octobre 2014).

Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables,
- Indépendance des exercices.

1.2 ESTIMATIONS DE LA DIRECTION

La préparation des états financiers conduit l'entreprise à procéder à ses meilleures estimations et à retenir des hypothèses qui impactent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, les informations relatives aux éléments d'actif et de passif éventuels, ainsi que la valeur comptable des produits et charges enregistrés durant la période. En fonction des évolutions de ces hypothèses ou des conditions économiques, les montants qui figureront dans les futurs états financiers pourraient être différents des estimations actuelles. Il en est notamment ainsi pour les provisions pour risques et charges (cf Note 9).

Les états financiers sont arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 11/04/2018.

1.3 INCIDENCE DES CHANGEMENTS DE METHODE, D'ESTIMATIONS OU DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS OPERES SUR L'EXERCICE

Aucune incidence significative liée à des changements de méthodes ou d'évaluation des états financiers n'est à relever sur l'exercice.

1.4 IMMOBILISATIONS

A. Immobilisations incorporelles

Droits au bail

Les droits au bail représentent le montant des sommes versées aux propriétaires des locaux loués. Ces droits font l'objet d'une dépréciation du fait de leur non récupération probable lorsque Radio France quitte les locaux concernés.

Logiciels et sites web

Les logiciels et sites Web* sont évalués à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont linéaires. Les durées d'amortissement retenues sont définies entre 1 et 5 ans.

**Sites web de Radio France (hors sites éphémères ou institutionnels) et leurs dérivés (applications mobiles, système de gestion de contenu web).*

Programmes radiophoniques (Prêts à diffuser ou PAD)

Il s'agit des programmes radiophoniques non diffusés. Leur valeur d'entrée est égale au coût de production, composé de dépenses techniques et de personnel.

Ils sont amortis en dérogatoire sur une durée de 1 an glissant à compter de leur mois d'entrée. Lors de

la diffusion effective du programme, l'amortissement est repris et l'amortissement comptable est constaté.

Productions d'Œuvres multimédias et audiovisuelles (POMA)

Les POMA regroupent toutes les productions non mises à disposition du public à la date de la clôture. Leur valeur d'entrée est le coût de production (cachets et droits d'auteurs - image, vidéo, musique). Elles sont amorties à 100 % à la date de mise à disposition du public.

B. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, diminué du cumul des amortissements et des provisions pour dépréciation.

- Le coût d'acquisition correspond au coût réel d'achat, y compris les frais de mise en service.
- Le coût de production des biens réalisés en interne comprend tous les coûts de main-d'œuvre et tous les autres coûts incorporables à la construction de l'actif, qu'il s'agisse des moyens propres engagés directement par l'entreprise ou des facturations de tiers.

Lorsqu'une immobilisation corporelle comprend des composants significatifs ayant des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés et amortis de façon distincte. L'amortissement est calculé en linéaire ; les durées d'amortissement, fondées sur les durées d'utilisation estimées, sont les suivantes :

- Constructions : 5 à 40 ans
- Agencements : 4 à 30 ans
- Installations générales et techniques : 3 à 20 ans
- Matériels techniques : 3 à 10 ans
- Autres matériels : 2 à 10 ans
- Mobiliers : 5 à 10 ans

Eclairage sur les composants du chantier spécifique à la réhabilitation de la Maison de la Radio

Quatre composants ont été identifiés avec la détermination d'une durée d'amortissement linéaire propre à chacun :

- le composant «Structure» a une durée d'amortissement de 40 ans ;
- le composant «Façades et Etanchéité» a une durée d'amortissement de 30 ans ;
- le composant «Installations Générales et Techniques» a une durée d'amortissement de 15 ans ;
- le composant «Agencements» a une durée d'amortissement de 10 ans.

C. Immobilisations financières

Participations et autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur initiale, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence entre ces deux valeurs.

La valeur d'inventaire est appréciée à hauteur de la quote-part de situation nette de la société ou, quand approprié, la valeur d'usage des titres. La valeur d'usage s'apprécie en fonction de la situation financière des participations ainsi que de leurs perspectives de développement et de résultats.

Autres immobilisations financières

Ce poste contient les prêts accordés au personnel ainsi que les dépôts et cautionnement, essentiellement liés aux locations immobilières.

Une dépréciation est constatée quand un risque de non-remboursement est identifié.

1.5 STOCKS ET ENCOURS

Les stocks sont évalués à leur coût d'achat, frais accessoires inclus. La valorisation suit la méthode du coût moyen pondéré.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'usage estimée au dernier jour de l'exercice est inférieure à la valeur comptable.

1.6 CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

Les créances sont enregistrées pour leur valeur d'origine. Elles sont considérées comme douteuses 120 jours après leur date d'échéance.

Les créances douteuses sont dépréciées à hauteur de 50 % à moins d'un an et 100 % à plus d'un an.

Les créances envers des clients en redressement judiciaire sont dépréciées à hauteur de 100 % même si elles sont échues depuis moins d'un an.

Les créances litigieuses ou en phase de précontentieux donnent lieu à l'enregistrement d'une dépréciation déterminée par référence à la meilleure estimation du risque.

1.7 TRESORERIE

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées pour leur coût d'acquisition ou leur valeur de marché au 31 décembre si celle-ci est inférieure.

1.8 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Principes généraux

Les subventions d'investissement allouées par l'Etat et les collectivités locales sont inscrites au passif dès leur notification. Elles font l'objet d'un amortissement en parallèle des amortissements pratiqués chaque année sur les investissements qu'elles ont financés.

Spécificités liées à la réhabilitation de la Maison de la Radio

Le projet de réhabilitation de la Maison de la Radio est partiellement financé par une subvention d'investissements versée par l'Etat.

A chaque versement, Radio France la comptabilise au passif de son bilan en subventions. Les subventions sont affectées, à chaque mise en service, aux actifs financés.

Le tableau ci-dessous présente les mouvements sur les subventions (en brut)

Etat d'affectation de la subvention travaux de réhabilitation Maison de la Radio au 31/12/2017 en M€

Année	Valeurs brutes subvention affectée	Cumul amortissement au 31/12/2017	Valeurs nettes subvention affectée au 31/12/2017
2006 à 2011	101,77	33,87	67,90
2 012,00	1,23	1,19	0,04
2 014,00	81,52	15,59	65,93
2 015,00	8,72	1,40	7,31
2 016,00	3,12	0,60	2,53
2 017,00	66,67	1,79	64,89
Total	263,03	54,44	208,59
Total subvention non affectée au 31/12/2017			6,39
Total subvention nette au 31/12/2017			214,98
Total subvention brute reçue au 31/12/2017			269,42

La méthode de reprise de la subvention versée par l'Etat reste applicable en cas de changement du coût total du projet et/ou de changement du niveau de financement de l'Etat.

1.9 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées par l'entreprise si les trois conditions suivantes sont remplies :

- il existe une obligation actuelle vis-à-vis d'un tiers (juridique ou implicite) qui résulte d'un événement passé, antérieur à la date de clôture,
- il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Dans des cas extrêmement rares, il se peut qu'une provision ne puisse être comptabilisée par manque d'estimation fiable. Cette obligation est alors indiquée en annexe en tant que passif éventuel, à moins que la probabilité de sortie de ressources ne soit faible. Les actifs et passifs éventuels ne sont pas comptabilisés.

Provisions pour litiges individuels

Les litiges individuels sont examinés au cas par cas et sont provisionnés pour un montant égal à la meilleure estimation du risque par l'entreprise.

Indemnités de départ à la retraite

L'évaluation des provisions salariales est effectuée au regard des pratiques de l'entreprise et de la recommandation n°2003-R 01 du 1/4/2003.

A ce titre, le calcul des avantages du personnel a été établi en fonction des dispositions de la convention collective et des accords catégoriels, et la provision pour indemnités de départ à la retraite a été estimée conformément à la réglementation de référence.

Les engagements de Radio France envers son personnel en matière d'indemnités de départ à la retraite sont considérés comme un régime de retraite à prestations définies. Le coût des avantages accordés au personnel, lié à ce régime, est déterminé en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées.

Le calcul se fait individu par individu. Les résultats sont ensuite cumulés au niveau de la société.

Selon cette méthode, la Valeur Actuarielle des Prestations futures (VAPF) est déterminée en calculant le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date, en prenant en compte les facteurs d'actualisation et de probabilité de présence et de survie jusqu'à la date du départ à la retraite. La VAPF ainsi déterminée représente la prime immédiate unique qui serait nécessaire pour financer l'indemnité de fin de carrière estimée à la retraite compte tenu des hypothèses indiquées ci-après.

L'engagement ou «*Defined Benefit Obligation*» (DBO) représente la partie de cette valeur actuarielle des prestations futures qui est considérée comme relative aux services passés dans l'entreprise avant la date d'évaluation. Cet engagement est déterminé en appliquant à la VAPF le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date du départ à la retraite.

Le coût annuel du régime ou «*Normal Cost*» (NC) attribuable au coût d'une année de service additionnelle pour chacun des participants est déterminé par le rapport de la valeur actuarielle des prestations dues au moment du départ à la retraite sur l'ancienneté projetée au moment du départ à la retraite.

Radio France applique la méthode dite du corridor, selon la recommandation CNC n° 2003-R.01 § 6261- 62, qui consiste à étaler, sur la durée d'activité moyenne résiduelle prévisionnelle, les écarts actuariels qui excèdent 10 % du montant de l'engagement de début de période. Ces gains ou pertes actuariels sont comptabilisés en produit ou en charge.

Le montant comptabilisé au passif au titre de la provision pour indemnités de départ à la retraite correspond donc au montant de l'engagement initialement calculé auquel se rajoute la quote-part d'écarts actuariels à prendre en compte après application de la méthode du corridor.

Pour le calcul de l'engagement à fin 2017, les paramètres suivants sont pris en compte :

- le taux d'actualisation en 2017 (1,3 % à l'identique de 2016) est fondé sur les obligations d'entreprises de première catégorie de la zone Euro de même durée que les engagements.
- le taux d'augmentation salariale 2018 est défini selon les meilleures estimations du management.
- le turnover utilisé en 2018 est basé sur les statistiques de démission du groupe Radio France lors des 3 dernières années.

Accord sur les procédures de départs volontaires en retraite dit « Bonus »

Le dispositif est en vigueur jusqu'au 31 décembre 2018.

En 2016, a été mis en place un accord sur les procédures de départs volontaires en retraite à Radio France sur la période 2016-2018 qui prévoit une majoration de l'IDR pour les salariés n'ayant pas encore atteint l'âge de 65 ans.

L'objectif de cet accord et plus particulièrement de l'article 2.2 de cet accord est de :

- Permettre aux salariés de partir à la retraite entre la date d'ouverture des droits à la retraite et l'âge d'obtention d'une retraite à taux plein,
- D'apporter un complément à l'IDR pour 2016, 2017 et 2018,
- Donner de la visibilité à l'employeur sur les dates de départ en retraite des salariés en fin de carrière.

Indemnités de mise à la retraite

La réglementation en vigueur prévoit que les salariés ayant plus de 65 ans, ayant acquis l'ensemble de leurs droits à la retraite et à qui l'employeur demande de partir à la retraite bénéficient du versement

d'une Indemnité de Mise à la Retraite (IMR). Radio France verse cette indemnité à l'ensemble des salariés quittant l'entreprise après 65 ans (pour les années de naissance égales ou antérieures à juillet 1951) que leur départ soit à l'initiative du salarié ou de l'employeur.

L'IMR se calcule comme une indemnité de licenciement. En termes de régime social et fiscal, pour l'employeur, elle est soumise à une contribution dont le taux est de 50%.

Une provision est constituée dans les comptes pour les salariés toujours présents dans l'entreprise et pour lesquels l'ensemble des conditions sont remplies à la clôture.

Médailles du travail

Les indemnités proposées aux salariés au titre des Médailles du travail varient en fonction de leur ancienneté. Le calcul prend en compte les paramètres suivants :

- Probabilité de verser les droits qui est liée à l'espérance de vie et au taux de rotation des personnels, actualisation à un taux de 1,30 %.
- Durée d'activité professionnelle dans l'audiovisuel public et de l'ancienneté toute carrière. Les médailles versées sont des médailles d'honneur du travail et sont non soumises aux charges sociales car elles n'excèdent pas un mois de salaire.
- Les hypothèses d'âge de début de carrière dépendent de l'année de naissance et de la catégorie du salarié.

1.10 AUTRES AVANTAGES AU PERSONNEL

Compte Personnel de Formation

La mobilisation du Compte Personnel de Formation (CPF) relève de la seule initiative du salarié.

Compte Épargne Temps

Les salariés de Radio France peuvent affecter des jours de congés ou de RTT à un compte épargne temps ouvert à leur nom conformément :

- A L'accord du 5 juin 2015 pour les journalistes
- Au NAC en application au 1er mai 2017

Ces jours épargnés sont comptabilisés dans les comptes de Radio France au travers d'une charge à payer (cf. dettes fiscales et sociales).

1.11 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est principalement composé de la ressource publique et des recettes publicitaires. La contribution à l'audiovisuel public de fonctionnement comptabilisée en chiffre d'affaires correspond à la redevance allouée à Radio France par l'Etat, depuis le compte d'avance à l'audiovisuel public.

1.12 COMPTES COMBINES

Les comptes de la société, détenue à 100 % par l'Etat, sont compris dans le périmètre de combinaison de l'Agence des Participations de l'Etat (APE).

1.13 COMPTES SEPARES

Le décret °2016-405 du 5 avril 2016 portant la modification du cahier des charges de la société nationale de programme Radio France ainsi que le décret n°2007-958 du 15 mai 2007, prévoient que Radio France

donne une information permettant de distinguer ses activités à caractère de service public de ses activités purement commerciales.

Produits de l'exercice identifiables comme étant à caractère commercial :

Les activités de Radio France identifiées comme commerciales sont :

- L'ensemble des recettes publicitaires pour un montant de 41 M€
- Les produits de location immobilière pour la location d'espace dont le montant s'élève à 1,2 M€

2 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les principaux faits marquants de 2017 sont les suivants :

- **Négociation du nouvel accord collectif**
La signature du NAC et son application au 1er mai 2017.
- **Augmentation du capital**
En 2016, Radio France a bénéficié d'un soutien exceptionnel de l'Etat sous la forme d'une dotation en capital, par une augmentation en numéraire d'un montant de cinquante-cinq millions et vingt-trois euros (55.000.023 €), dont la moitié a été versée en 2016 et dont le solde du versement a été reporté en 2018.
- **Modifications des dispositions du Cahier des Missions et des Charges (CMC)**
Les modifications du CMC régissant les règles de publicité sur les ondes de Radio France depuis le nouveau décret du 6/04/2016 ont eu un effet en année pleine versus 2016.
- **Transformation et évolution des SI**
La refonte des SI de gestion de Radio France a été initiée, avec la conduite du projet SINEO tout au long de 2017 et le démarrage du SI de gestion comptable au 1er janvier 2018.
- **Réhabilitation de la Maison de Radio France**
Le chantier de la réhabilitation s'est poursuivi en 2017, avec la mise en service du secteur 6 de la phase 4

3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

3.1 État de l'actif immobilisé – Valeurs brutes

en milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2017			
	Brut	Acquisitions	Virements de poste à poste	Cessions	Brut
Licences	14 348	1 442	152	864	15 077
Droit au bail	388	0	0	0	388
Logiciels	35 742	3 758	4 482	171	43 811
Productions interne	6 363	2 153	0	2 501	6 016
Immobilisations incorporelles en cours	7 374	6 924	-5 254	0	9 043
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	64 215	14 276	-620	3 536	74 336
Terrains	21 381	0	0	0	21 381
Bâtiments et constructions	177 227	878	35 750	0	213 855
Agencements	52 777	637	10 888	0	64 302
Installations électriques et gaz	9 476	149	34	0	9 659
Installations hydrauliques et isothermiques	8 984	61	147	0	9 192
Diverses installations liées aux constructions	10 645	491	1 180	0	12 316
Installations et agencements de studio	85 035	986	20 632	0	106 652
Matériel téléphonique et de télétransmission	4 508	40	108	9	4 647
Matériel audio-fréquence	70 419	1 582	339	0	72 340
Matériel électrique de climatisation	4 791	54	6	8	4 844
Autres matériels et outillages	20 901	734	238	0	21 873
Agencements et installations de locaux loués	53 282	473	668	0	54 423
Matériel de transport	3 749	11	0	294	3 467
Matériel informatique	36 520	2 326	1 229	134	39 941
Matériel de bureau	12 988	281	2	0	13 271
Autres immobilisations corporelles	369	0	0	369	0
Immobilisations corporelles en cours	86 654	19 771	-66 689	0	39 735
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	659 706	28 474	4 531	813	691 898
Avances et acomptes	-2	2	0	0	0
Avances et acomptes sur immobilisations	5 797	-791	-3 911	0	1 095
AVANCES ET ACOMPTEs	5 795	-789	-3 911	0	1 095
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	729 716	41 962	0	4 350	767 329

La valeur brute des immobilisations incorporelles et corporelles s'établit au 31/12/2017 à 767,3 M€, en hausse de + 37,6 M€ par rapport au 31 décembre 2016 soit + 5.1 %

Les immobilisations incorporelles s'établissent à 74,3 M€ au 31 décembre 2017, en hausse de + 10.1 M€ soit +15,8 %.

Cette hausse s'explique principalement :

- Par la hausse des immobilisations en cours de + 6,9 M€ liée aux investissements de refonte des SI gestion et infrastructures informatiques, ainsi que les évolutions des sites web,
- Aux investissements pour les sites web et applications de + 3,4 M€, à la redevance annuelle des licences Microsoft pour + 1 M€, à l'outil rédactionnel pour + 0,3 M€ et aux autres licences et logiciels pour + 0,4 M€,
- aux PAD pour + 2,2 M€ à mettre en regard des sorties de PAD et licences de -3.5 M€.

Les immobilisations corporelles s'établissent à 691,9 M€, en hausse de + 32,2 M€ soit +4,9 %. Cette variation est essentiellement liée :

- A la réhabilitation de la Maison de la Radio +19,8 M€ :
 - Investissements de la phase 4 pour + 6,9 M€, phase 2 pour + 1,2 M€ et phase 3 pour + 0,2 M€,
 - Indemnités versées pour + 4,6 M€,
 - Coûts internes immobilisables pour + 3,1 M€,
 - Au virement de poste des avances pour 3,9 M€.
- Aux investissements relatifs à des agencements, installations et moyens techniques +12,4 M€ dont :
 - En cours pour + 5,6 M€,
 - Moyens techniques et informatique pour + 4,5 M€,
 - Patrimoine mobilier et immobilier + 2,2 M€,
 - Autres matériels pour + 0,2 M€.
- Aux sorties d'immobilisations pour -0,8 M€.
- Aux virements de poste +0,7 M€ :
 - de l'incorporel pour + 0,6 M€,
 - d'acomptes pour + 0,1 M€.

Les avances et acomptes se composent essentiellement des montants versés aux entreprises de travaux, dans le cadre de la réhabilitation. Du fait de la finalisation de la phase 4, ils sont en baisse de -4,7 M€.

Pour mémoire, les investissements liés aux travaux de réhabilitation, sont financés par la subvention d'investissement allouée par l'Etat.

3.2 Etat des amortissements

	31/12/2016	31/12/2017		
en milliers d'euros	Amortissements cumulés	Dotations en mode linéaire	Amortissements sur cessions ou régularisations	Amortissements cumulés
Licences	11 929	2 024	864	13 089
Droit au bail	0	0	0	0
Logiciels	29 340	5 486	171	34 655
Immobilisations incorporelles autres	22	0	8	14
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	41 291	7 510	1 043	47 758
Bâtiments et constructions	41 796	5 908	0	47 704
Agencements	24 833	5 121	0	29 954
Installations électriques et gaz	8 281	172	0	8 453
Installations hydrauliques et isothermiques	8 144	130	0	8 273
Diverses installations liées aux constructions	25 941	6 634	0	32 574
Installations et agencements de studio	5 876	746	0	6 622
Matériel téléphonique et de télétransmission	4 182	131	9	4 304
Matériels audio-fréquence	61 033	3 048	0	64 081
Matériel électrique de climatisation	3 923	184	8	4 099
Autres matériels et outillages	16 689	1 163	0	17 852
Amortissements installations techniques, matériels & out.	200 697	23 237	17	223 918
Agencements et installations de locaux loués	40 342	3 447	0	43 789
Matériel de transport	3 331	136	292	3 175
Matériel informatique	28 824	3 498	134	32 187
Matériel de bureau	10 897	427	0	11 324
Autres immobilisations corporelles	264	105	369	0
Amortissements autres immobilisations corporelles	83 657	7 613	795	90 476
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS CORPORELLES	284 355	30 850	812	314 393
AMORTISSEMENTS	325 646	38 360	1 855	362 151

Hors dépréciations et provisions (voir note 9)

Les sites Web ont été reclassés en 2016 dans les « Logiciels » vs programmes produits en interne les années antérieures.

Les amortissements cumulés au 31/12/2017 s'élèvent à 362,2 M€, en hausse de + 36,5 M€ par rapport au 31 décembre 2016. Cette variation résulte :

- de la dotation aux amortissements :
 - sur les immobilisations antérieures à 2017 : +35,1 M€,
 - sur les immobilisations mises en service en 2017 : +5,7 M€,
- de la reprise sur les sorties d'immobilisations de l'exercice : -4,3 M€.

4 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

en milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2017			
	Net	Brut	Acquisitions	Amortissements et provisions	Net
Participations	2 191	2 459	0	-315	2 144
Titres immobilisés	15	178	0	-163	15
Autres immobilisations financières	900	2 642	500	-2 148	994
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 106	5 279	500	-2 626	3 153

Les immobilisations financières s'établissent à 3,2 M€ à fin 2017. Les mouvements de l'année sont :

- La reprise de la dépréciation sur les titres de participation du TCE
- La réduction du capital d'ARTE
- La dépréciation des dépôts de garantie, relative au Tripode notamment.

5 STOCKS ET ENCOURS

En milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2017		
	Valeur Nette	Valeur brute	Amts / Prov.	Valeur Nette
Matières & fournitures d'approvisionnement	0	0	0	0
Produits finis & marchandises	452	594	-152	442
STOCKS ET EN-COURS	452	594	-152	442

6 CREANCES CLIENTS

En milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2017		
	Valeur Nette	Valeur brute	Amts / Prov.	Valeur Nette
Clients	31 366	30 563		30 563
Clients douteux	299	1 735	1 697	38
Clients - Factures à établir	11 395	11 445		11 445
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	43 061	43 744	1 697	42 047

La variation des créances clients est de - 1 M€ et correspond à une diminution des :

- Clients pour - 0,8 M€
- Clients douteux pour -0,3 M€
- Factures à établir pour + 0,05 M€

7 ACTIF CIRCULANT

En milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2017		
	Valeur Nette	Valeur brute	Amts / Prov.	Valeur Nette
CLIENTS & COMPTES RATTACHÉS	43 061	44 410	-1 350	43 061
Fournisseurs avances & acomptes	438	372		372
Fournisseurs débiteurs	2 306	2 595		2 595
Personnel & comptes rattachés	872	634		634
Etat & autres collectivités publiques	27 338	31 629		31 629
Autres créances d'exploitation	1 362	1 622		1 622
Créances diverses	4 438	2 524	0	2 524
AUTRES DÉBITEURS	36 753	39 377	0	39 377
Valeurs mobilières de placement	20 313	10 046		10 046
Disponibilités	181	611		611
TRÉSORERIE	20 494	10 657		10 657
ACTIF CIRCULANT (hors stocks)	100 308	93 778	-1 697	92 081

Comme en 2016, la totalité de la contribution à l'audiovisuel public a été encaissée avant le 31 décembre 2017.

Le total de l'actif circulant net (hors stocks et en cours) s'établit à 92.1 M€ à fin 2017, en diminution de - 8,2 M€ en comparaison avec le 31 décembre 2016.

Cette variation s'explique principalement par :

- La diminution des comptes clients et comptes rattachés de -1 M€ (cf. note 6)
- Une augmentation des autres débiteurs de + 2,6 M€ :
- Des fournisseurs débiteurs + 0,3 M€
- L'Etat + 4,3 M€, du fait des variations en hausse de + 2 M€ du CICE, de +1,8 M€ du remboursement de la TVA et d'une variation de +0.6 M€ sur les autres créances
- Les créances diverses -1,9 M€, relatives aux factures fournisseurs d'immobilisation, pour notamment une variation de - 1 M€ des avoirs reçus en 2017, +0,7 M€ de factures d'immobilisations réhabilitation et - 1,6 M€ de TVA sur les factures d'immobilisations,
- Une diminution de - 10 M€ des placements des valeurs mobilières au bénéfice des comptes courants du fait des besoins de trésorerie.

ECHEANCIERS CREANCES

En milliers d'euros	inférieures à 1 an	supérieures à 1 an	Total
Clients	43 744	0	43 744
Autres débiteurs	39 004		39 004
Total	82 748	0	82 748

PRODUITS A RECEVOIR

Dont les montants sont inclus dans plusieurs postes de l'actif circulant :

En milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2017
Créances clients et comptes rattachés (418*)	11 395	11 445
Autres débiteurs	405	146
Total	11 801	11 591

8 CAPITAUX PROPRES

En euros	Nombre d'actions	Valeur nominale unitaire	Total
31/12/2016	1 450 257	39	56 560 023
Actions émises pendant l'exercice			
Actions remboursées pendant l'exercice			
Au 31 décembre 2017	1 450 257	39	56 560 023

En K€	Capital social	Réserve légale	Réserve générale	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Subventions d'investissement	Amortissements dérogatoires	TOTAL
Capitaux propres au 31/12/2016	56 560	156	35 652	-15 926	-10 632	201 953	5 257	273 020
Distribution de dividendes								0
Affectation du résultat 2016				-10 632	10 632			0
Résultat 2017					-4 805			-4 805
Autres variations	0	0	0			22 363	-260	22 103
Capitaux propres au 31/12/2017	56 560	156	35 652	- 26 558	4 805	224 316	4 997	290 318

Les capitaux propres au 31 décembre 2017 s'établissent à 290 M€ en augmentation de + 17,3 M€ par rapport au 31 décembre 2016. Cette évolution s'explique comme suit :

- Le résultat 2016 a été affecté en totalité en report à nouveau et le résultat 2017 est de - 4,8 M€
- La subvention d'investissements augmente de + 22,1 M€.

9 PROVISIONS

Le total des provisions s'élève à 84,7 M€ au 31/12/2017, en augmentation de +1,4 M€ versus fin 2016. Les dépréciations sur actif circulant et les provisions pour risques et charges, s'établissent respectivement à 1,8 M€ et 79,3 M€ à fin 2017, en augmentation respective de + 0,4 M€ et + 0,9 M€ versus fin 2016.

Les principales variations s'expliquent par :

- Une augmentation de + 2,9 M€ sur les provisions fiscales,
- Une baisse de - 2,2 M€ sur l'immobilier du fait d'une reprise de provision de remise en état des locaux.

Le tableau ci-dessous présente les variations par types de provisions.

En milliers d'euros	31/12/2016	Dotations	Reprises		31/12/2017	Variation
			Utilisées	Sans objet		
Immobilisations incorporelles	388				388	0
Immobilisations corporelles	868		65		804	-65
Immobilisations financières	2 172	241		49	2 364	192
Total Dépréciations Immobilisations	3 429	241	65	49	3 556	127
Stocks et en cours	126	152		126	152	26
Clients	1 350	216		133	1 697	347
Total Dépréciations Actif Circulant	1 476	368	0	259	1 849	373
RH	64 386	14 260	10 946	2 719	64 981	595
Fiscalité	8 624	7 412		4 482	11 555	2 931
Réhabilitation	467	114	413	109	58	-408
Immobilier	4 301	2 087	214	4 086	2 087	-2 214
Autres	620	105	8	75	643	22
Total Provisions Risques et charges	78 398	23 979	11 581	11 472	79 324	926
TOTAL	83 302	24 588	11 646	11 780	84 729	1 426

Le tableau ci-dessous présente le détail des provisions pour risques et charges RH, représentant 65 M€ sur le total de 84,7 M€.

La provision pour risques et charges RH a varié de + 0,6M€, elle s'explique principalement par :

- L'augmentation de la provision de l'Indemnité de Départ à la Retraite + 2,2 M€, de l'IMR + 0,7 M€, de la diminution de la provision pour départs volontaires en retraite « dispositif Bonus » - 0,5 M€
- La diminution des litiges individuels de - 0,9 M€,
- La diminution des litiges collectifs pour - 0,9 M€.

En milliers d'euros	31/12/2016	Dotations	Reprises		31/12/2017	Variation
			Utilisées	Sans objet		
Avantages au personnel	54 279	10 113	7 766	0	56 626	2 347
IDR	47 781	7 158	4 979	0	49 960	2 179
Dispositif Bonus	2 637	1 091	1 590	0	2 137	-499
IMR	2 519	1 803	1 126	0	3 197	678
Médailles du travail	1 342	61	71	0	1 331	-10
Litiges prud'homaux	5 003	2 867	2 836	931	4 103	-900
Autres	5 104	1 280	344	1 788	4 252	-852
TOTAL PROVISIONS RH	64 386	14 260	10 946	2 719	64 981	595

Provisions pour indemnités de départ en retraite

En milliers d'euros	Références	Montants
Provision au 31/12/ 2016		47 781
Engagement au 1er janvier 2017		87 908
Coût des services rendus	(1)	4 029
Coût financier	(2)	1 102
IDR versées en 2017	(3)	-4 979
Fraction des écarts actuariels comptabilisée	(4)	2 027
Variation de la provision sur l'exercice	(5)	2 179
Provision au 31 décembre 2017		49 960
Ecarts actuariels non comptabilisés		37 553
Engagement au 31 décembre 2017		87 513

le taux d'actualisation retenu est de 1,3% pour l'année 2017

Pour rappel : en 2016 il était de 1,3%, en 2015 de 2% et en 2014 de 1,5%

Commentaires :

(1) Le coût des services rendus correspond au montant de l'engagement recalculé au 1^{er} janvier 2017 rapporté à une année d'ancienneté.

(2) Le coût financier correspond au montant des intérêts sur un an de l'engagement 2016 après déduction des intérêts calculés sur les indemnités de départ à la retraite versées en 2017 sur une année moyenne.

(3) Il s'agit des indemnités versées en 2017, charges comprises.

(4) Application de la méthode dite du « corridor ». Fraction des écarts actuariels excédent 10 % de l'engagement de début de période, divisée par la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant du régime.

(5) L'application de la méthode conduit à comptabiliser une dotation correspondant à la somme algébrique des éléments (1), (2), (3) et (4) ci-dessus.

11 DETTES

En milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2017	Variation
Dettes auprès des établissements de crédit (1)	19 726	6 288	-13 437
Dettes financières diverses	6	6	0
Dettes financières	19 732	6 295	-13 437
Dettes fournisseurs	52 795	44 288	-8 507
Personnel & comptes rattachés	51 349	53 258	1 909
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	34 624	35 889	1 265
Taxe sur la valeur ajoutée	2 102	1 663	-439
Autres impôts et taxes	4 472	4 400	-73
Dettes fiscales et sociales	92 548	95 210	2 662
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	20 615	12 993	-7 622
Autres dettes	2 026	3 856	1 831
Autres Dettes	22 641	16 849	-5 791
Total des dettes	187 715	162 642	-25 074

(1) dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP

Le total des dettes s'établit à 162,6 M€, en diminution de - 25 M€ par rapport au 31 décembre 2016.
Les principales évolutions constatées sont :

- Une diminution des dettes financières (découverts) de - 13,4 M€ qui s'explique par un transfert des comptes de placements vers les comptes courants.
- Une diminution des dettes fournisseurs de - 8,5 M€, du fait d'une réduction des partenariats et des fournisseurs d'exploitation ainsi que dans une moindre mesure par l'anticipation de quelques paiements à la clôture dans le cadre de la bascule sur les nouveaux outils de gestion au 1er janvier 2018. Les principales variations sont :
 - Une diminution de -5,4 M€, pour les fournisseurs d'exploitations, en variation de - 17,9 M€ compensée par + 12,6 M€ de charges à payer fournisseurs.
 - Une baisse des partenariats de -2,2 M€, tant sur les factures pour -1,2 M€ que sur les charges à payer partenariats pour -1 M€.
 - Une diminution de -0,8 M€ sur les factures honoraires.
- Une augmentation des dettes fiscales et sociales de + 2,7 M€ composée de :
 - Une augmentation des dettes sociales du fait des provisions congés payés et comptes épargne temps.
 - Une diminution des dettes fiscales de - 0,5 M€, par la régularisation de la TVA sur les

acomptes des immobilisations et de la charge à payer CVAE -0,24 M€

- Une diminution des autres dettes de - 5,8 M€, relative :
 - Aux dettes sur les immobilisations-réhabilitation en lien avec la réduction des investissements et dans une moindre mesure des paiements anticipés à la clôture.
 - A l'augmentation de +1,6 M€ des retenues provisoires pour l'exécution des travaux de la réhabilitation.

Echéancier des dettes

En milliers d'euros	inf à 1 an	sup à 1 an	total
Dettes financières	6 288	6	6 295
Dettes fournisseurs	44 288	0	44 288
Dettes de personnel et sociales	89 147	0	89 147
Dettes fiscales	6 063	0	6 063
Autres crédateurs	16 849	0	16 849
Total	162 635	6	162 642

Les charges à payer (dont les montants sont inclus dans plusieurs postes de bilan)

En milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2017	Variation
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 120	39 660	11 540
Dettes de personnel et comptes rattachés	50 840	52 866	2 027
Dettes fiscales et sociales	31 008	31 421	413
Dettes financières	10	10	0
Autres dettes	7 072	11 680	4 608
Total	117 050	135 638	18 588

12

COMPTES DE REGULARISATION

En milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2017	Variation
Charges constatées d'avance	6 234	6 644	410
Produits constatés d'avance	1 282	1 522	240

Les comptes de régularisation ne concernent que des produits ou des charges d'exploitation.
La variation des charges constatées d'avance et des produits constatés d'avance est non significative.

13 CHIFFRE D'AFFAIRES

En milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2017	Variation
CAP (*) fonctionnement et assimilé	577 257	577 752	495
Ressources propres	75 582	78 239	2 657
CHIFFRE D'AFFAIRES	652 840	655 992	3 152

(*) Contribution à l'Audiovisuel Public

Le chiffre d'affaires 2017 s'établit à 655,9 M€, en hausse de + 3,1 M€, Cette évolution s'explique comme suit :

- L'augmentation de la CAP pour + 0,5 M€, pour compenser la perte publicitaire de France Info.
- Les ressources propres augmentent de + 2,7 M€ du fait de :
 - L'augmentation de l'ensemble des recettes publicitaires radio et digitales.
 - La baisse des partenariats, liée à un effet volume de partenariats et par un partenariat exceptionnel en 2016 (UEFA pour 1,4 M€).
 - La hausse des recettes de billetterie et autres.

14 PRODUITS D'EXPLOITATION

En milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2017	Variation
Production immobilisée	4 747	6 750	2 003
Subventions d'exploitation	295	441	146
Transferts de charges	310	873	563
Reprises de provisions	17 811	23 312	5 501
Autres produits de gestion courante	1 022	859	-163
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	24 185	32 235	8 050

Les autres produits d'exploitation s'établissent à 32,2 M€, en augmentation de + 8 M€.

Cette variation se décompose principalement comme suit :

- +2 M€ au titre de la production immobilisée, relative au stock des productions audiovisuelles diffusées.
- + 0,6 M€ de transferts de charge, sur la formation professionnelle.
- + 5,5 M€ des reprises de provisions, à mettre en regard des dotations, avec une hausse des reprises de + 3,6 M€ sur les pensions et obligations et de + 3,9 M€ sur les frais de remise en état des locaux loués tandis que les reprises de provisions fiscales sont moindres de 2 M€.

En milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2017	Variation
Achats et variations de stocks	3 865	2 771	-1 094
Autres achats et charges externes	174 860	167 956	-6 904
Impôts et taxes	27 209	27 597	388
Charges de personnel	401 169	406 244	5 074
Dotations aux amortissements des programmes diffusés	1 911	2 493	582
Dotations aux amortissements des autres immobilisations	34 942	38 360	3 418
Dotations aux provisions	22 174	24 611	2 437
Autres charges d'exploitation	37 773	40 563	2 789
CHARGES D'EXPLOITATION	703 903	710 594	6 691

Les charges d'exploitation augmentent de + 6,7 M€ :

- **Les achats et variation de stocks** diminuent de 1 M€ suite au reclassement en 2016 des stocks logistiques affectés en charge.
- **Les autres achats et charges externes** s'établissent à 168 M€ avec une diminution de - 6,9 M€. La variation s'analyse principalement par :
 - Des économies sur les frais de Diffusion : -6,9M€, grâce à l'arrêt de la diffusion ondes longues, à la renégociation des contrats et aux remises en concurrence.
 - Une baisse des partenariats liée à un effet volume et à la non reconduction de l'accord UEFA.
 - Une hausse des frais et déplacements : + 0,5M€ liés aux mobilités notamment CDD.
 - Une augmentation des achats et études et de la sous-traitance pour un total de 3,8 M€ en lien avec les projets
 - Une hausse des coûts de personnel extérieur et des honoraires pour un total de 0,9 M€ en lien avec les coûts liés à la couverture de la campagne électorale et les projets.
 - Des économies liées aux renégociations contractuelles et à la maîtrise des consommations.
- **Les impôts et taxes** s'établissent à 27,6 M€ à fin 2017. La variation de +0,4 M€ en comparaison de 2016 s'explique par :
 - Les impôts sur les rémunérations qui augmentent de +0,2 M€ (augmentation du versement transport de +0,4 M€ et une baisse du forfait social de -0,2M€)
 - Les autres impôts augmentent de +0,2M.
- **Les charges de personnel** s'établissent à 406,2 M€ à fin 2017, en augmentation de 5,1 M€ par rapport à 2016 (+1,3 %). Cette augmentation résulte notamment d'une hausse des rémunérations des personnels permanents et occasionnels.
- **La dotation aux amortissements** sur les programmes augmente de + 0,6 M€ du fait des stocks de PAD.
- **Les dotations aux amortissements 2017** s'établissent à 38,3 M€, en hausse de +3,4 M€ versus 2016. Cette augmentation est principalement liée :
 - Aux dotations des amortissements incorporelles + 1,1 M€ avec des mises en service et la baisse des encours notamment à la DGATTN

- Aux dotations des amortissements pour la réhabilitation de + 1,5 M€ avec la mise en service du secteur 6 de la phase 4 et des reliquats de la phase 2.
- La variation des dotations aux provisions s'analyse par une augmentation de + 2,4 M€, liée aux dotations sur litiges.
- Les autres charges d'exploitation s'établissent à 40,6 M€ à fin 2017, en hausse de + 2,8 M€ versus 2016 du fait des charges relatives aux droits d'auteurs et droits voisins.

EVOLUTION DES EFFECTIFS

Les effectifs permanents sont de 4 161 contre 4 198 en 2016.

Le total des effectifs occasionnels est de 434 contre 415 en 2016.

Effectifs personnel	31/12/2016	31/12/2017
Effectifs permanents	4 198	4 161
Effectifs occasionnels	415	434
TOTAL EFFECTIFS PERSONNEL PERMANENTS ET OCCASIONNELS	4 613	4 595

16 RESULTAT FINANCIER

En milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2017	Variation
Revenus de fonds bloqués	1 275	138	-1 137
Revenus de participation	126	126	0
Provisions financières nettes	63	-192	-255
Intérêts et pénalités	-26	-12	14
Autres produits et charges	-3	1	4
RESULTAT FINANCIER	1 436	61	-1 375

Le résultat financier s'établit à + 0,06 M€ à fin 2017, en diminution de -1,4 M€ versus 2016.

Les Intérêts financiers baissent de - 1,1 M€ :

En 2016, les revenus sur des placements avaient rapporté +1,3 M€ grâce au placement de 20 M€, souscrits en 2011 et bloqués sur 5 ans, et dont le taux de rémunération était très élevé (jusqu'à 6 à 7 %). Les placements ont été réalisés sur un an en 2017 avec des taux de rémunération de l'ordre de 0,3 %.

Les provisions financières nettes baissent de - 0,3 M€ et s'analysent par les reprises des provisions des dépôts de garantie des baux commerciaux et des titres du TCE pour - 0,2 M€.

17 RESULTAT EXCEPTIONNEL

En milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2017	Variation
Plus et moins value de cession	-14	6	20
Subventions d'investissement	10 608	12 242	1 635
Provisions nettes	65	65	0
Amortissements dérogatoires	-797	260	1 057
Autres produits et charges	138	-4	-142
RESULTAT EXCEPTIONNEL	10 000	12 570	2 570

Le résultat exceptionnel s'élève à 12,6 M€ en augmentation de + 2,5 M€ et se compose de :

- La reprise de quote-part de subvention d'investissement pour +1,6 M€,
- L'amortissement dérogatoire des PAD +1 M€ relatif au stock de la production audiovisuelle diffusée.

18 IMPOTS

Au titre de l'exercice 2017, Radio France enregistre un résultat fiscal déficitaire de 6 048 K€. Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) constaté dans les comptes s'élève à 4,9 K€.

SITUATION FISCALE DIFFEREE OU LATENTE

En milliers d'euros	Base imposable	Impôts
Amortissements dérogatoires	4 997	
ACCROISSEMENTS	4 997	
1. Charges non déductibles temporairement		
Provisions déductibles l'année suivante		
Congés payés	24 466	
Contribution sociale de solidarité de sociétés (Organic)	1 078	
Effort Construction 8/9	1 021	
Autres (Sicav, SCI)	0	
Provisions déductibles ultérieurement		
Provision pour indemnités de départ à la retraite	55 295	
Autres provisions pour risques	2 537	
2. Eléments à imputer		
Déficits reportables (voir la rubrique YK - 2058-B de l'exercice N-1)	36 460	
ALLÈGEMENTS	120 857	
MONTANT DE L'ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS		39 470

Les flux de trésorerie liés à l'exploitation sont calculés par la somme de la capacité d'autofinancement et la variation du besoin en fonds de roulement. Le total de la capacité d'autofinancement se calcule par l'addition des charges et la soustraction des produits sans incidence sur la liquidité (entrée ou sortie de fonds) au résultat net de l'exercice. Ces charges et produits incluent l'amortissement et les gains et pertes sur cession d'actif. La variation du besoin en fonds de roulement est calculée par la somme des changements de comptes de fonds de roulement représentés par la différence entre le solde des comptes au bilan d'ouverture et le bilan de clôture.

La trésorerie générée par l'activité représentent un impact trésorerie de +11,2 M€. Ce montant s'analyse comme suit :

- La capacité d'autofinancement de l'entreprise d'un montant de 24,6 M€ générée par un résultat de - 4,8 M€ qui comprend 29,4 M€ d'éléments sans impact trésorerie ;
- La variation du besoin en fond de roulement représente une consommation de trésorerie pour un montant de -13,4 M€.

Les flux de trésorerie nets liés aux opérations d'investissement s'élèvent à -7,6 M€ qui se décompose d'un flux net d'investissements de -42,2 M€ (principalement sur des immobilisations corporelles et incorporelles) compensée par une subvention d'investissement perçue sur l'exercice pour un montant de +34,6 M€.

La subvention d'investissement est allouée par l'Etat pour financer les travaux de réhabilitation de la Maison de la Radio.

Les transactions réalisées par Radio France avec d'autres entreprises publiques (France Télévisions, Arte, EDF, France Telecom, SNCF, La Poste) sont toutes réalisées à des conditions de marché.

Par ailleurs, Radio France perçoit la Contribution à l'Audiovisuel Public répartie en ressources de fonctionnement pour 589,8 M€ et en ressources d'investissement pour 35,3 M€.

En milliers d'Euros

INFORMATIONS FINANCIERES En milliers d'Euros	Capital	Capitaux propres avant affectation des résultats	Quote part du capital détenu (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la Société et non encore remboursés	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (Bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Cautions et avals fournis	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice	Observations
FILIALES ET PARTICIPATIONS				Brute	Nette						

A - Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessous

1. Filiales (+ de 50 % du capital détenu par la Société)

2. Participations (10 à 50 % du capital détenu par la Société)

Champs Elysées (a)	720	2 420	33,90%	1 032	786		10 374	66		0
Société MEDIAMETRIE (b)	14 880	33 412	13,50%	55	4 824		88 529	3 649		0
Société ARTE FRANCE (c)	9 147	168 424	15,00%	1 372	2 628		166 060	1 996		0

B - Renseignements globaux concernant les autres filiales et les participations

1. Filiales non reprises au paragraphe A

- a. Filiales françaises (ensemble)
- b. Filiales étrangères (ensemble)

2. Participations non reprises au paragraphe A

a. Dans des Sociétés françaises (ensemble) (d)	163
b. Dans des Sociétés étrangères (ensemble)	

(a) Exercice clos le 31 août 2017

(b) Chiffres de l'exercice 2016

(c) Les capitaux propres comprennent des subventions et des provisions réglementées pour un montant de 143 732 587 euros.

(d) Par ailleurs, figurent également dans le poste "Autres titres immobilisés" du bilan, des titres associatifs pour un montant de 15 245 euros.

Engagements donnés

Dans le cadre des travaux liés au chantier de la réhabilitation de la Maison de la radio, Radio France est engagée au 31 décembre 2017 dans le cadre de marchés de travaux et services à hauteur de 371,2 M€ (valeur de marché) soit un montant évalué à 403,4 M€ en valeur courante.

Engagements reçus

Dans le cadre du chantier de la réhabilitation, Radio France a reçu de la part de ses fournisseurs des cautions bancaires dont le montant s'élève au 31 décembre 2017 à 6,7 M€.

Indemnités de départ en retraite

Le montant des écarts actuariels non comptabilisés au titre de l'engagement pour indemnités de départ à la retraite s'élève à 37,6 M€ au 31 décembre 2017.

Compte Personnel de Formation

La mobilisation du Compte Personnel de Formation (CPF) relève de la seule initiative du salarié.

23 JETONS DE PRESENCE ALLOUES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

En euros	2016	2017
Jetons de présence alloués aux membres :		
Des organes d'administration (jetons de présence)	1 755	18 800

La variation s'explique par la mise en application de la loi de juillet 2017 sur les mandataires sociaux et une revalorisation des montants alloués par Conseil d'Administration et Comité Spécialisé.

24 IMMOBILISATIONS FINANCEES PAR CREDIT-BAIL

Néant

25 PASSIFS EVENTUELS

Néant.

A la clôture de l'exercice, il n'existe pas de litiges non provisionnés pouvant avoir une incidence significative sur les comptes de la société.

26 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 68 K€ pour PWC et 71 K€ pour EY au titre du contrôle légal des comptes et des prestations de services entrant dans les diligences liées à la mission de contrôle légal des comptes.

27 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture.

Radio France

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A.S. au capital de € 2.510.460
672 006 483 R.C.S Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Radio France

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Radio France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Radio France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- ▶ Votre société constitue des provisions pour couvrir certains risques et charges, tel que décrit en notes 1.9 et 9 de l'annexe aux comptes annuels. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction. Nous nous sommes également assurés du caractère raisonnable de ces estimations.
- ▶ Votre société procède à l'enregistrement des dépenses de construction liées au chantier de réhabilitation de la Maison de Radio France et des subventions d'investissement selon les règles et méthodes comptables décrites en notes 1.4 et 1.8 de l'annexe aux comptes annuels. Dans le cadre de nos appréciations des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes annuels et nous avons vérifié leur correcte application.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

■ Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 4 mai 2018

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

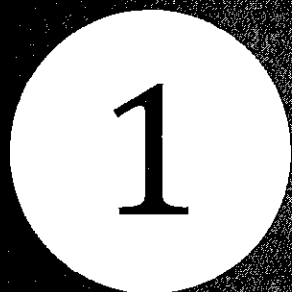
A stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a horizontal line at the bottom.

Laurent Daniel

ERNST & YOUNG et Autres

A handwritten signature in black ink, appearing to start with 'Christine' followed by a stylized 'V' and 'e'.

Christine Vitrac



ETATS FINANCIERS

TABLEAU COMPTE DE RESULTAT

EN MILLIERS D'EUROS	COMPTES 2016	COMPTES 2017	variation
Redevance et assimilé	577 257	577 752	495
Recettes publicitaires	44 018	49 489	5 471
Ventes et prestations de services	31 564	28 750	-2 814
Chiffre d'affaires	652 840	655 991	3 152
Production immobilisée	4 747	6 750	2 003
Subventions d'exploitation	295	441	146
Transferts de charges	310	873	563
Reprises de provisions	17 811	23 312	5 501
Autres produits de gestion courante	1 022	859	-163
Autres produits d'exploitation	24 185	32 235	8 050
Variation des stocks de produits	-57	16	73
PRODUITS D'EXPLOITATION	676 968	688 242	11 274
Achats et variations de stocks	3 865	2 771	-1 094
Autres achats et charges externes	174 860	167 956	-6 904
Impôts et taxes	27 209	27 597	388
Charges de personnel	401 169	406 244	5 074
Odotations aux amortissements des programmes diffusés	1 911	2 493	582
Odotations aux amortissements des autres immobilisations	34 942	38 360	3 418
Odotations aux provisions	22 174	24 611	2 437
Autres charges d'exploitation	37 773	40 563	2 789
CHARGES D'EXPLOITATION	703 903	710 594	6 691
RESULTAT D'EXPLOITATION	-26 935	-22 352	4 583
RESULTAT FINANCIER	1 436	61	-1 375
RESULTAT COURANT	-25 500	-22 291	3 208
RESULTAT EXCEPTIONNEL	10 000	12 570	2 571
Crédit d'Impôt Compétitivité et Emploi (CICE)	-4 868	-4 917	-49
Impôt sur les sociétés	0	0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-10 632	-4 805	5 827

BILAN ACTIF

En milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2017		
	Net	Brut	Amort & Dépr.	Net
Actionnaires Capital souscrit non appelé	27 500	27 500	0	27 500
Capital souscrit non appelé	27 500	27 500	0	27 500
Licences	2 419	15 077	-13 089	1 989
Droits au bail	0	388	-388	0
Logiciels	6 402	43 811	-34 655	9 156
Programmes immobilisés	6 341	6 016	-14	6 002
Immobilisations incorporelles en cours	7 374	9 043		9 043
Autres immobilisations incorporelles	-2	0		0
Immobilisations incorporelles	22 535	74 336	-48 146	26 190
Terrains & constructions	245 266	425 629	-127 113	298 515
Installations techniques, mat. & out.	19 311	115 432	-97 608	17 824
Immobilisations corporelles en cours	86 654	39 735		39 735
Autres immobilisations corporelles	29 048	112 197	-90 476	21 721
Immobilisations corporelles	380 280	692 993	-315 197	377 796
Participations	2 191	2 390	-246	2 144
Titres immobilisés	15	178	-163	15
Autres immobilisations financières	900	2 949	-1 956	994
Immobilisations financières	3 106	5 518	-2 364	3 153
ACTIF IMMOBILISE	433 421	800 346	-365 707	434 639
Stocks et en-cours	452	594	-152	442
Clients	43 061	43 744	-1 697	42 047
Avances et acomptes sur commandes	438	372		372
Autres débiteurs	36 316	39 004	0	39 004
Trésorerie	20 494	10 657		10 657
ACTIF CIRCULANT	100 760	94 372	-1 849	92 523
COMPTES DE REGULARISATION	6 234	6 644		6 644
TOTAL ACTIF	540 415	901 362	-367 555	533 807

BILAN PASSIF

En milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2017
Capital social	56 560	56 560
Réserve légale	156	156
Réserve générale	35 652	35 652
Report à nouveau	-15 926	-26 558
Résultat de l'exercice	-10 632	-4 805
Subventions d'investissement	201 953	224 316
Amortissements dérogatoires	5 257	4 997
CAPITAUX PROPRES	273 020	290 318
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGE	78 398	79 324
Dettes financières	19 732	6 295
Avances et acomptes sur commandes	0	0
Dettes fournisseurs	52 795	44 288
Dettes fiscales et sociales	92 548	95 210
Autres créditeurs	22 641	16 849
DETTES	187 715	162 642
COMPTES DE RÉGULARISATION	1 282	1 522
TOTAL PASSIF	540 415	533 807

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

En k€	31/12/2016	31/12/2017
Résultat net de l'exercice	-10 632	-4 805
Eléments non monétaires sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissements et provisions (hors actifs circulants)	41 860	41 646
Plus ou moins values sur cessions d'actifs, nettes d'impôt	14	-6
Subventions d'équipement virées au compte de résultat	-10 608	-12 242
Capacité d'autofinancement	20 634	24 593
Variation des stocks	1 040	10
Variation des créances et dettes	-9 360	-13 415
Variation du Besoin en Fonds de Roulement	-8 320	-13 405
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE	12 314	11 188
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-11 503	-14 278
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-51 385	-27 683
Acquisitions d'immobilisations financières	-422	-500
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	7	8
Cessions d'immobilisations financières	194	261
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-63 109	-42 193
Subventions d'équipement	29 605	34 606
Augmentation de capital en numéraire	27 500	0
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	57 105	34 606
VARIATION GLOBALE DE LA TRESORERIE NETTE	6 311	3 601
TRESORERIE NETTE A L'OUVERTURE	-5 549	762
VARIATION DE TRESORERIE	6 311	3 601
TRESORERIE NETTE A LA CLOTURE	762	4 363
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	20 494	10 657
Dettes financières	-19 732	-6 295
TRESORERIE NETTE A LA CLOTURE	762	4 363



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1	PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES.....
1.1	Référentiel comptable.....
1.2	Estimations de la Direction.....
1.3	Incidence des changements méthode, d'estimations ou de présentation des états financier opérés sur l'exercice.....
1.4	Immobilisations.....
	A. Immobilisations incorporelles
	B. Immobilisations corporelles
	C. Immobilisations financières
1.5	Stocks et encours.....
1.6	Clients et autres débiteurs.....
1.7	Trésorerie.....
1.8	Subventions d'investissement.....
1.9	Provisions pour risques et charges.....
1.10	Autres avantages au personnel.....
1.11	Chiffre d'affaires.....
1.12	Comptes combinés.....
1.13	Comptes séparés.....
2	FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE.....
3	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES
3.1	Etat de l'actif immobilisé – valeurs brutes.....
3.2	Etat des amortissements.....
4	IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....
5	STOCKS ET ENCOURS.....
6	CREANCES CLIENTS.....
7	ACTIF CIRCULANT.....
8	CAPITAUX PROPRES.....
9	PROVISIONS.....
10	AVANTAGES AU PERSONNEL.....
11	DETTES.....
12	COMPTES DE REGULARISATION.....
13	CHIFFRE D'AFFAIRES.....
14	PRODUITS D'EXPLOITATION.....
15	CHARGES D'EXPLOITATION.....
16	RESULTAT FINANCIER.....
17	RESULTAT EXCEPTIONNEL.....
18	IMPOTS.....
19	NOTE SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE.....
20	ENTREPRISES LIEES.....
21	TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS.....
22	ENGAGEMENTS HORS BILAN.....
23	JETONS DE PRESENCE ALLOUES AUX MANDATAIRES SOCIAUX.....
24	IMMOBILISATIONS FINANCEES PAR CREDIT BAIL.....
25	PASSIF EVENTUELS.....
26	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....
27	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....

1.1 REFERENTIEL COMPTABLE

Radio France présente ses comptes selon les principes et méthodes comptables définis par le plan comptable général tel que présenté par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) N°2014-03 du 5 juin 2014 (règlement homologué par arrêté du 8 septembre 2014 publié au Journal Officiel du 15 octobre 2014).

Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables,
- Indépendance des exercices.

1.2 ESTIMATIONS DE LA DIRECTION

La préparation des états financiers conduit l'entreprise à procéder à ses meilleures estimations et à retenir des hypothèses qui impactent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, les informations relatives aux éléments d'actif et de passif éventuels, ainsi que la valeur comptable des produits et charges enregistrés durant la période. En fonction des évolutions de ces hypothèses ou des conditions économiques, les montants qui figureront dans les futurs états financiers pourraient être différents des estimations actuelles. Il en est notamment ainsi pour les provisions pour risques et charges (cf Note 9).

Les états financiers sont arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 11/04/2018.

1.3 INCIDENCE DES CHANGEMENTS DE METHODE, D'ESTIMATIONS OU DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS OPERES SUR L'EXERCICE

Aucune incidence significative liée à des changements de méthodes ou d'évaluation des états financiers n'est à relever sur l'exercice.

1.4 IMMOBILISATIONS

A. Immobilisations incorporelles

Droits au bail

Les droits au bail représentent le montant des sommes versées aux propriétaires des locaux loués.

Ces droits font l'objet d'une dépréciation du fait de leur non récupération probable lorsque Radio France quitte les locaux concernés.

Logiciels et sites web

Les logiciels et sites Web* sont évalués à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont linéaires. Les durées d'amortissement retenues sont définies entre 1 et 5 ans.

**Sites web de Radio France (hors sites éphémères ou institutionnels) et leurs dérivés (applications mobiles, système de gestion de contenu web).*

Programmes radiophoniques (Prêts à diffuser ou PAD)

Il s'agit des programmes radiophoniques non diffusés. Leur valeur d'entrée est égale au coût de production, composé de dépenses techniques et de personnel.

Ils sont amortis en dérogatoire sur une durée de 1 an glissant à compter de leur mois d'entrée. Lors de

la diffusion effective du programme, l'amortissement est repris et l'amortissement comptable est constaté.

Productions d'Œuvres multimédias et audiovisuelles (POMA)

Les POMA regroupent toutes les productions non mises à disposition du public à la date de la clôture. Leur valeur d'entrée est le coût de production (cachets et droits d'auteurs - image, vidéo, musique). Elles sont amorties à 100 % à la date de mise à disposition du public.

B. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, diminué du cumul des amortissements et des provisions pour dépréciation.

- Le coût d'acquisition correspond au coût réel d'achat, y compris les frais de mise en service.
- Le coût de production des biens réalisés en interne comprend tous les coûts de main-d'œuvre et tous les autres coûts incorporables à la construction de l'actif, qu'il s'agisse des moyens propres engagés directement par l'entreprise ou des facturations de tiers.

Lorsqu'une immobilisation corporelle comprend des composants significatifs ayant des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés et amortis de façon distincte. L'amortissement est calculé en linéaire ; les durées d'amortissement, fondées sur les durées d'utilisation estimées, sont les suivantes :

- Constructions : 5 à 40 ans
- Agencements : 4 à 30 ans
- Installations générales et techniques : 3 à 20 ans
- Matériels techniques : 3 à 10 ans
- Autres matériels : 2 à 10 ans
- Mobiliers : 5 à 10 ans

Eclairage sur les composants du chantier spécifique à la réhabilitation de la Maison de la Radio

Quatre composants ont été identifiés avec la détermination d'une durée d'amortissement linéaire propre à chacun :

- le composant «Structure» a une durée d'amortissement de 40 ans ;
- le composant «Façades et Etanchéité» a une durée d'amortissement de 30 ans ;
- le composant «Installations Générales et Techniques» a une durée d'amortissement de 15 ans ;
- le composant «Agencements» a une durée d'amortissement de 10 ans.

C. Immobilisations financières

Participations et autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur initiale, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence entre ces deux valeurs.

La valeur d'inventaire est appréciée à hauteur de la quote-part de situation nette de la société ou, quand approprié, la valeur d'usage des titres. La valeur d'usage s'apprécie en fonction de la situation financière des participations ainsi que de leurs perspectives de développement et de résultats.

Autres immobilisations financières

Ce poste contient les prêts accordés au personnel ainsi que les dépôts et cautionnement, essentiellement liés aux locations immobilières.

Une dépréciation est constatée quand un risque de non-remboursement est identifié.

1.5 STOCKS ET ENCOURS

Les stocks sont évalués à leur coût d'achat, frais accessoires inclus. La valorisation suit la méthode du coût moyen pondéré.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'usage estimée au dernier jour de l'exercice est inférieure à la valeur comptable.

1.6 CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

Les créances sont enregistrées pour leur valeur d'origine. Elles sont considérées comme douteuses 120 jours après leur date d'échéance.

Les créances douteuses sont dépréciées à hauteur de 50 % à moins d'un an et 100 % à plus d'un an.

Les créances envers des clients en redressement judiciaire sont dépréciées à hauteur de 100 % même si elles sont échues depuis moins d'un an.

Les créances litigieuses ou en phase de précontentieux donnent lieu à l'enregistrement d'une dépréciation déterminée par référence à la meilleure estimation du risque.

1.7 TRESORERIE

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées pour leur coût d'acquisition ou leur valeur de marché au 31 décembre si celle-ci est inférieure.

1.8 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Principes généraux

Les subventions d'investissement allouées par l'Etat et les collectivités locales sont inscrites au passif dès leur notification. Elles font l'objet d'un amortissement en parallèle des amortissements pratiqués chaque année sur les investissements qu'elles ont financés.

Spécificités liées à la réhabilitation de la Maison de la Radio

Le projet de réhabilitation de la Maison de la Radio est partiellement financé par une subvention d'investissements versée par l'Etat.

A chaque versement, Radio France la comptabilise au passif de son bilan en subventions. Les subventions sont affectées, à chaque mise en service, aux actifs financés.

Le tableau ci-dessous présente les mouvements sur les subventions (en brut)

Etat d'affectation de la subvention travaux de réhabilitation Maison de la Radio au 31/12/2017 en M€

Année	Valeurs brutes subvention affectée	Cumul amortissement au 31/12/2017	Valeurs nettes subvention affectée au 31/12/2017
2006 à 2011	101,77	33,87	67,90
2 012,00	1,23	1,19	0,04
2 014,00	81,52	15,59	65,93
2 015,00	8,72	1,40	7,31
2 016,00	3,12	0,60	2,53
2 017,00	66,67	1,79	64,89
Total	263,03	54,44	208,59
Total subvention non affectée au 31/12/2017			6,39
Total subvention nette au 31/12/2017			214,98
Total subvention brute reçue au 31/12/2017			269,42

La méthode de reprise de la subvention versée par l'Etat reste applicable en cas de changement du coût total du projet et/ou de changement du niveau de financement de l'Etat.

1.9 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées par l'entreprise si les trois conditions suivantes sont remplies :

- il existe une obligation actuelle vis-à-vis d'un tiers (juridique ou implicite) qui résulte d'un événement passé, antérieur à la date de clôture,
- il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Dans des cas extrêmement rares, il se peut qu'une provision ne puisse être comptabilisée par manque d'estimation fiable. Cette obligation est alors indiquée en annexe en tant que passif éventuel, à moins que la probabilité de sortie de ressources ne soit faible. Les actifs et passifs éventuels ne sont pas comptabilisés.

Provisions pour litiges individuels

Les litiges individuels sont examinés au cas par cas et sont provisionnés pour un montant égal à la meilleure estimation du risque par l'entreprise.

Indemnités de départ à la retraite

L'évaluation des provisions salariales est effectuée au regard des pratiques de l'entreprise et de la recommandation n°2003-R 01 du 1/4/2003.

A ce titre, le calcul des avantages du personnel a été établi en fonction des dispositions de la convention collective et des accords catégoriels, et la provision pour indemnités de départ à la retraite a été estimée conformément à la réglementation de référence.

Les engagements de Radio France envers son personnel en matière d'indemnités de départ à la retraite sont considérés comme un régime de retraite à prestations définies. Le coût des avantages accordés au personnel, lié à ce régime, est déterminé en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées.

Le calcul se fait individu par individu. Les résultats sont ensuite cumulés au niveau de la société.

Selon cette méthode, la Valeur Actuarielle des Prestations futures (VAPF) est déterminée en calculant le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date, en prenant en compte les facteurs d'actualisation et de probabilité de présence et de survie jusqu'à la date du départ à la retraite. La VAPF ainsi déterminée représente la prime immédiate unique qui serait nécessaire pour financer l'indemnité de fin de carrière estimée à la retraite compte tenu des hypothèses indiquées ci-après.

L'engagement ou «*Defined Benefit Obligation*» (DBO) représente la partie de cette valeur actuarielle des prestations futures qui est considérée comme relative aux services passés dans l'entreprise avant la date d'évaluation. Cet engagement est déterminé en appliquant à la VAPF le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date du départ à la retraite.

Le coût annuel du régime ou «*Normal Cost*» (NC) attribuable au coût d'une année de service additionnelle pour chacun des participants est déterminé par le rapport de la valeur actuarielle des prestations dues au moment du départ à la retraite sur l'ancienneté projetée au moment du départ à la retraite.

Radio France applique la méthode dite du corridor, selon la recommandation CNC n° 2003-R.01 § 6261- 62, qui consiste à étaler, sur la durée d'activité moyenne résiduelle prévisionnelle, les écarts actuariels qui excèdent 10 % du montant de l'engagement de début de période. Ces gains ou pertes actuariels sont comptabilisés en produit ou en charge.

Le montant comptabilisé au passif au titre de la provision pour indemnités de départ à la retraite correspond donc au montant de l'engagement initialement calculé auquel se rajoute la quote-part d'écarts actuariels à prendre en compte après application de la méthode du corridor.

Pour le calcul de l'engagement à fin 2017, les paramètres suivants sont pris en compte :

- le taux d'actualisation en 2017 (1,3 % à l'identique de 2016) est fondé sur les obligations d'entreprises de première catégorie de la zone Euro de même durée que les engagements.
- le taux d'augmentation salariale 2018 est défini selon les meilleures estimations du management.
- le turnover utilisé en 2018 est basé sur les statistiques de démission du groupe Radio France lors des 3 dernières années.

Accord sur les procédures de départs volontaires en retraite dit « Bonus »

Le dispositif est en vigueur jusqu'au 31 décembre 2018.

En 2016, a été mis en place un accord sur les procédures de départs volontaires en retraite à Radio France sur la période 2016-2018 qui prévoit une majoration de l'IDR pour les salariés n'ayant pas encore atteint l'âge de 65 ans.

L'objectif de cet accord et plus particulièrement de l'article 2.2 de cet accord est de :

- Permettre aux salariés de partir à la retraite entre la date d'ouverture des droits à la retraite et l'âge d'obtention d'une retraite à taux plein,
- D'apporter un complément à l'IDR pour 2016, 2017 et 2018,
- Donner de la visibilité à l'employeur sur les dates de départ en retraite des salariés en fin de carrière.

Indemnités de mise à la retraite

La réglementation en vigueur prévoit que les salariés ayant plus de 65 ans, ayant acquis l'ensemble de leurs droits à la retraite et à qui l'employeur demande de partir à la retraite bénéficient du versement

d'une Indemnité de Mise à la Retraite (IMR). Radio France verse cette indemnité à l'ensemble des salariés quittant l'entreprise après 65 ans (pour les années de naissance égales ou antérieures à juillet 1951) que leur départ soit à l'initiative du salarié ou de l'employeur.

L'IMR se calcule comme une indemnité de licenciement. En termes de régime social et fiscal, pour l'employeur, elle est soumise à une contribution dont le taux est de 50%.

Une provision est constituée dans les comptes pour les salariés toujours présents dans l'entreprise et pour lesquels l'ensemble des conditions sont remplies à la clôture.

Médailles du travail

Les indemnités proposées aux salariés au titre des Médailles du travail varient en fonction de leur ancienneté. Le calcul prend en compte les paramètres suivants :

- Probabilité de verser les droits qui est liée à l'espérance de vie et au taux de rotation des personnels, actualisation à un taux de 1,30 %.
- Durée d'activité professionnelle dans l'audiovisuel public et de l'ancienneté toute carrière. Les médailles versées sont des médailles d'honneur du travail et sont non soumises aux charges sociales car elles n'excèdent pas un mois de salaire.
- Les hypothèses d'âge de début de carrière dépendent de l'année de naissance et de la catégorie du salarié.

1.10 AUTRES AVANTAGES AU PERSONNEL

Compte Personnel de Formation

La mobilisation du Compte Personnel de Formation (CPF) relève de la seule initiative du salarié.

Compte Épargne Temps

Les salariés de Radio France peuvent affecter des jours de congés ou de RTT à un compte épargne temps ouvert à leur nom conformément :

- A L'accord du 5 juin 2015 pour les journalistes
- Au NAC en application au 1er mai 2017

Ces jours épargnés sont comptabilisés dans les comptes de Radio France au travers d'une charge à payer (cf. dettes fiscales et sociales).

1.11 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est principalement composé de la ressource publique et des recettes publicitaires.

La contribution à l'audiovisuel public de fonctionnement comptabilisée en chiffre d'affaires correspond à la redevance allouée à Radio France par l'Etat, depuis le compte d'avance à l'audiovisuel public.

1.12 COMPTES COMBINES

Les comptes de la société, détenue à 100 % par l'Etat, sont compris dans le périmètre de combinaison de l'Agence des Participations de l'Etat (APE).

1.13 COMPTES SEPARES

Le décret n°2016-405 du 5 avril 2016 portant la modification du cahier des charges de la société nationale de programme Radio France ainsi que le décret n°2007-958 du 15 mai 2007, prévoient que Radio France

donne une information permettant de distinguer ses activités à caractère de service public de ses activités purement commerciales.

Produits de l'exercice identifiables comme étant à caractère commercial :

Les activités de Radio France identifiées comme commerciales sont :

- L'ensemble des recettes publicitaires pour un montant de 41 M€
- Les produits de location immobilière pour la location d'espace dont le montant s'élève à 1,2 M€

2 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les principaux faits marquants de 2017 sont les suivants :

- **Négociation du nouvel accord collectif**
La signature du NAC et son application au 1er mai 2017.
- **Augmentation du capital**
En 2016, Radio France a bénéficié d'un soutien exceptionnel de l'Etat sous la forme d'une dotation en capital, par une augmentation en numéraire d'un montant de cinquante-cinq millions et vingt-trois euros (55.000.023 €), dont la moitié a été versée en 2016 et dont le solde du versement a été reporté en 2018.
- **Modifications des dispositions du Cahier des Missions et des Charges (CMC)**
Les modifications du CMC régissant les règles de publicité sur les ondes de Radio France depuis le nouveau décret du 6/04/2016 ont eu un effet en année pleine versus 2016.
- **Transformation et évolution des SI**
La refonte des SI de gestion de Radio France a été initiée, avec la conduite du projet SINEO tout au long de 2017 et le démarrage du SI de gestion comptable au 1er janvier 2018.
- **Réhabilitation de la Maison de Radio France**
Le chantier de la réhabilitation s'est poursuivi en 2017, avec la mise en service du secteur 6 de la phase 4

3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

3.1 État de l'actif immobilisé – Valeurs brutes

en milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2017			
	Brut	Acquisitions	Virements de poste à poste	Cessions	Brut
Licences	14 348	1 442	152	864	15 077
Droit au bail	388	0	0	0	388
Logiciels	35 742	3 758	4 482	171	43 811
Productions interne	6 363	2 153	0	2 501	6 016
Immobilisations incorporelles en cours	7 374	6 924	-5 254	0	9 043
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		14 276	-620	3 536	
Terrains	21 381	0	0	0	21 381
Bâtiments et constructions	177 227	878	35 750	0	213 855
Agencements	52 777	637	10 888	0	64 302
Installations électriques et gaz	9 476	149	34	0	9 659
Installations hydrauliques et isothermiques	8 984	61	147	0	9 192
Diverses installations liées aux constructions	10 645	491	1 180	0	12 316
Installations et agencements de studio	85 035	986	20 632	0	106 652
Matériel téléphonique et de télétransmission	4 508	40	108	9	4 647
Matériel audio-fréquence	70 419	1 582	339	0	72 340
Matériel électrique de climatisation	4 791	54	6	8	4 844
Autres matériels et outillages	20 901	734	238	0	21 873
Agencements et installations de locaux loués	53 282	473	668	0	54 423
Matériel de transport	3 749	11	0	294	3 467
Matériel informatique	36 520	2 326	1 229	134	39 941
Matériel de bureau	12 988	281	2	0	13 271
Autres immobilisations corporelles	369	0	0	369	0
Immobilisations corporelles en cours	86 654	19 771	-66 689	0	39 735
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		28 474	-4 531	813	
Avances et acomptes	-2	2	0	0	0
Avances et acomptes sur immobilisations	5 797	-791	-3 911	0	1 095
AVANCES ET ACOMPTES		-789	-3 911	0	
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	729 716	41 962	0	4 350	767 329

La valeur brute des immobilisations incorporelles et corporelles s'établit au 31/12/2017 à 767,3 M€, en hausse de + 37,6 M€ par rapport au 31 décembre 2017 soit + 5.1 %

Les immobilisations incorporelles s'établissent à 74,3 M€ au 31 décembre 2017, en hausse de + 10.1 M€ soit +15,8 %.

Cette hausse s'explique principalement :

- Par la hausse des immobilisations en cours de + 6,9 M€ liée aux investissements de refonte des SI gestion et infrastructures informatiques, ainsi que les évolutions des sites web,
- Aux investissements pour les sites web et applications de + 3,4 M€, à la redevance annuelle des licences Microsoft pour + 1 M€, à l'outil rédactionnel pour + 0,3 M€ et aux autres licences et logiciels pour + 0,4 M€,
- aux PAD pour + 2,2 M€ à mettre en regard des sorties de PAD et licences de -3.5 M€.

Les immobilisations corporelles s'établissent à 691,9 M€, en hausse de + 32,2 M€ soit +4,9 %. Cette variation est essentiellement liée :

- A la réhabilitation de la Maison de la Radio +19,8 M€ :
 - Investissements de la phase 4 pour + 6,9 M€, phase 2 pour + 1,2 M€ et phase 3 pour + 0,2 M€,
 - Indemnités versées pour + 4,6 M€,
 - Coûts internes immobilisables pour + 3,1 M€,
 - Au virement de poste des avances pour 3,9 M€.
- Aux investissements relatifs à des agencements, installations et moyens techniques +12,4 M€ dont :
 - En cours pour + 5,6 M€,
 - Moyens techniques et informatique pour + 4,5 M€,
 - Patrimoine mobilier et immobilier + 2,2 M€,
 - Autres matériels pour + 0,2 M€.
- Aux sorties d'immobilisations pour -0,8 M€.
- Aux virements de poste +0,7 M€ :
 - de l'incorporel pour + 0,6 M€,
 - d'acomptes pour + 0,1 M€.

Les avances et acomptes se composent essentiellement des montants versés aux entreprises de travaux, dans le cadre de la réhabilitation. Du fait de la finalisation de la phase 4, ils sont en baisse de -4,7 M€.

Pour mémoire, les investissements liés aux travaux de réhabilitation, sont financés par la subvention d'investissement allouée par l'Etat.

3.2 Etat des amortissements

en milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2017		
	Amortissements cumulés	Dotations en mode linéaire	Amortissements sur cessions ou régularisations	Amortissements cumulés
Licences	11 929	2 024	864	13 089
Droit au bail	0	0	0	0
Logiciels	29 340	5 486	171	34 655
Immobilisations incorporelles autres	22	0	8	14
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	41 291	7 510	1 043	
Bâtiments et constructions	41 796	5 908	0	47 704
Agencements	24 833	5 121	0	29 954
Installations électriques et gaz	8 281	172	0	8 453
Installations hydrauliques et isothermiques	8 144	130	0	8 273
Diverses installations liées aux constructions	25 941	6 634	0	32 574
Installations et agencements de studio	5 876	746	0	6 622
Matériel téléphonique et de télétransmission	4 182	131	9	4 304
Matériels audio-fréquence	61 033	3 048	0	64 081
Matériel électrique de climatisation	3 923	184	8	4 099
Autres matériels et outillages	16 689	1 163	0	17 852
Amortissements installations techniques, matériels & out.	200 697	23 237	17	223 918
Agencements et installations de locaux loués	40 342	3 447	0	43 789
Matériel de transport	3 331	136	292	3 175
Matériel informatique	28 824	3 498	134	32 187
Matériel de bureau	10 897	427	0	11 324
Autres immobilisations corporelles	264	105	369	0
Amortissements autres immobilisations corporelles	83 657	7 613	795	90 476
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS CORPORELLES	284 355	30 850	812	
AMORTISSEMENTS	325 646	38 360	1 855	362 151

Hors dépréciations et provisions (voir note 9)

Les sites Web ont été reclassés en 2016 dans les « Logiciels » vs programmes produits en interne les années antérieures.

Les amortissements cumulés au 31/12/2017 s'élèvent à 362,2 M€, en hausse de + 36,5 M€ par rapport au 31 décembre 2016. Cette variation résulte :

- de la dotation aux amortissements :
 - sur les immobilisations antérieures à 2017 : +35,1 M€,
 - sur les immobilisations mises en service en 2017 : +5,7 M€,
- de la reprise sur les sorties d'immobilisations de l'exercice : -4,3 M€.

4 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

en milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2017			
	Net	Brut	Acquisitions	Amortissements et provisions	Net
Participations	2 191	2 459	0	-315	2 144
Titres immobilisés	15	178	0	-163	15
Autres immobilisations financières	900	2 642	500	-2 148	994
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 106	5 279	500	-2 626	3 159

Les immobilisations financières s'établissent à 3,2 M€ à fin 2017. Les mouvements de l'année sont :

- La reprise de la dépréciation sur les titres de participation du TCE
- La réduction du capital d'ARTE
- La dépréciation des dépôts de garantie, relative au Tripode notamment.

5 STOCKS ET EN-COURS

En milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2017		
	Valeur Nette	Valeur brute	Amts / Prov.	Valeur Nette
Matières & fournitures d'approvisionnement	0	0	0	0
Produits finis & marchandises	452	594	-152	442
STOCKS ET EN-COURS	452	594	-152	442

6 CREANCES CLIENTS

En milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2017		
	Valeur Nette	Valeur brute	Amts / Prov.	Valeur Nette
Clients	31 366	30 563		30 563
Clients douteux	299	1 735	1 697	38
Clients - Factures à établir	11 395	11 445		11 445
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	43 060	43 744	1 697	42 042

La variation des créances clients est de - 1 M€ et correspond à une diminution des :

- Clients pour - 0,8 M€
- Clients douteux pour -0,3 M€
- Factures à établir pour + 0,05 M€

7 ACTIF CIRCULANT

En milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2017		
	Valeur Nette	Valeur brute	Amts / Prov.	Valeur Nette
CLIENTS & COMPTES RATTACHÉS	43 064	44 410	-1 350	43 064
Fournisseurs avances & acomptes	438	372		372
Fournisseurs débiteurs	2 306	2 595		2 595
Personnel & comptes rattachés	872	634		634
Etat & autres collectivités publiques	27 338	31 629		31 629
Autres créances d'exploitation	1 362	1 622		1 622
Créances diverses	4 438	2 524	0	2 524
AUTRES DÉBITEURS	36 758	39 377	0	39 377
Valeurs mobilières de placement	20 313	10 046		10 046
Disponibilités	181	611		611
TRÉSORERIE	20 494	10 657		10 657
ACTIF CIRCULANT (hors stocks)	100 308	93 778	-1 697	92 081

Comme en 2016, la totalité de la contribution à l'audiovisuel public a été encaissée avant le 31 décembre 2017.

Le total de l'actif circulant net (hors stocks et en cours) s'établit à 92.1 M€ à fin 2017, en diminution de - 8,2 M€ en comparaison avec le 31 décembre 2016.

Cette variation s'explique principalement par :

- La diminution des comptes clients et comptes rattachés de -1 M€ (cf. note 6)
- Une augmentation des autres débiteurs de + 2,6 M€ :
- Des fournisseurs débiteurs + 0,3 M€
- L'Etat + 4,3 M€, du fait des variations en hausse de + 2 M€ du CICE, de +1,8 M€ du remboursement de la TVA et d'une variation de +0.6 M€ sur les autres créances
- Les créances diverses -1,9 M€, relatives aux factures fournisseurs d'immobilisation, pour notamment une variation de - 1 M€ des avoirs reçus en 2017, +0,7 M€ de factures d'immobilisations réhabilitation et - 1,6 M€ de TVA sur les factures d'immobilisations,
- Une diminution de - 10 M€ des placements des valeurs mobilières au bénéfice des comptes courants du fait des besoins de trésorerie.

ECHEANCIERS CREANCES

En milliers d'euros	inférieures à 1 an	supérieures à 1 an	Total
Clients	43 744	0	43 744
Autres débiteurs	39 004		39 004
Total	82 748	0	82 748

PRODUITS A RECEVOIR

Dont les montants sont inclus dans plusieurs postes de l'actif circulant :

En milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2017
Créances clients et comptes rattachés (418*)	11 395	11 445
Autres débiteurs	405	146
Total	11 801	11 591

8 CAPITAUX PROPRES

En euros	Nombre d'actions	Valeur nominale unitaire	Total
31/12/2016	1 450 257	39	56 560 023
Actions émises pendant l'exercice			
Actions remboursées pendant l'exercice			
Au 31 décembre 2017	1 450 257	39	56 560 023

En K€	Capital social	Réserve légale	Réserve générale	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Subventions d'investissement	Amortissements dérogatoires	TOTAL
Capitaux propres au 31/12/2016	56 560	156	35 652	-15 926	-10 632	201 953	5 257	273 020
Distribution de dividendes								0
Affectation du résultat 2016				-10 632	10 632			0
Résultat 2017					-4 805			-4 805
Autres variations	0	0	0			22 363	-260	22 103
Capitaux propres au 31/12/2017	56 560	156	35 652	-26 558	-4 805	224 316	4 997	290 118

Les capitaux propres au 31 décembre 2017 s'établissent à 290 M€ en augmentation de + 17,3 M€ par rapport au 31 décembre 2016. Cette évolution s'explique comme suit :

- Le résultat 2016 a été affecté en totalité en report à nouveau et le résultat 2017 est de - 4,8 M€
- La subvention d'investissements augmente de + 22,1 M€.

9 PROVISIONS

Le total des provisions s'élève à 84,7 M€ au 31/12/2017, en augmentation de +1,4 M€ versus fin 2016. Les dépréciations sur actif circulant et les provisions pour risques et charges, s'établissent respectivement à 1,8 M€ et 79,3 M€ à fin 2017, en augmentation respective de + 0,4 M€ et + 0,9 M€ versus fin 2016.

Les principales variations s'expliquent par :

- Une augmentation de + 2,9 M€ sur les provisions fiscales,
- Une baisse de - 2,2 M€ sur l'immobilier du fait d'une reprise de provision de remise en état des locaux.

Le tableau ci-dessous présente les variations par types de provisions.

En milliers d'euros	31/12/2016	Dotations	Reprises		31/12/2017	Variation
			Utilisées	Sans objet		
Immobilisations incorporelles	388				388	0
Immobilisations corporelles	868		65		804	-65
Immobilisations financières	2 172	241		49	2 364	192
Total Dépréciations Immobilisations	3 429	241	65	49		127
Stocks et en cours	126	152		126	152	26
Clients	1 350	216		133	1 697	347
Total Dépréciations Actif Circulant	1 476	368	0	259		373
RH	64 386	14 260	10 946	2 719	64 981	595
Fiscalité	8 624	7 412		4 482	11 555	2 931
Réhabilitation	467	114	413	109	58	-408
Immobilier	4 301	2 087	214	4 086	2 087	-2 214
Autres	620	105	8	75	643	22
Total Provisions Risques et charges	78 398	23 979	11 581	11 472		926
TOTAL	83 302	24 588	11 646	11 780	84 729	1 426

Le tableau ci-dessous présente le détail des provisions pour risques et charges RH, représentant 65 M€ sur le total de 84,7 M€.

La provision pour risques et charges RH a varié de + 0,6M€, elle s'explique principalement par :

- L'augmentation de la provision de l'Indemnité de Départ à la Retraite + 2,2 M€, de l'IMR + 0,7 M€, de la diminution de la provision pour départs volontaires en retraite « dispositif Bonus » - 0,5 M€
- La diminution des litiges individuels de - 0,9 M€,
- La diminution des litiges collectifs pour - 0,9 M€.

En milliers d'euros	31/12/2016	Dotations	Reprises		31/12/2017	Variation
			Utilisées	Sans objet		
Avantages au personnel	54 279	10 113	7 766	0	56 626	2 347
IOR	47 781	7 158	4 979	0	49 960	2 179
Dispositif Bonus	2 637	1 091	1 590	0	2 137	-499
IMR	2 519	1 803	1 126	0	3 197	678
Médailles du travail	1 342	61	71	0	1 331	-10
Litiges prud'homaux	5 003	2 867	2 836	931	4 103	-900
Autres	5 104	1 280	344	1 788	4 252	-852
TOTAL PROVISIONS RH	64 386	14 260	10 946	2 719		595

Provisions pour indemnités de départ en retraite

En milliers d'euros	Références	Montants
Provision au 31/12/ 2016		47 781
Engagement au 1er janvier 2017		87 908
Coût des services rendus	(1)	4 029
Coût financier	(2)	1 102
IDR versées en 2017	(3)	-4 979
Fraction des écarts actuariels comptabilisée	(4)	2 027
Variation de la provision sur l'exercice	(5)	2 179
Provision au 31 décembre 2017		49 960
Ecarts actuariels non comptabilisés		37 553
Engagement au 31 décembre 2017		87 513

le taux d'actualisation retenu est de 1,3% pour l'année 2017

Pour rappel : en 2016 il était de 1,3%, en 2015 de 2% et en 2014 de 1,5%

Commentaires :

(1) Le coût des services rendus correspond au montant de l'engagement recalculé au 1^{er} janvier 2017 rapporté à une année d'ancienneté.

(2) Le coût financier correspond au montant des intérêts sur un an de l'engagement 2016 après déduction des intérêts calculés sur les indemnités de départ à la retraite versées en 2017 sur une année moyenne.

(3) Il s'agit des indemnités versées en 2017, charges comprises.

(4) Application de la méthode dite du « corridor ». Fraction des écarts actuariels excédent 10 % de l'engagement de début de période, divisée par la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant du régime.

(5) L'application de la méthode conduit à comptabiliser une dotation correspondant à la somme algébrique des éléments (1), (2), (3) et (4) ci-dessus.

11 DETTES

En milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2017	Variation
Dettes auprès des établissements de crédit (1)	19 726	6 288	-13 437
Dettes financières diverses	6	6	0
Dettes financières	19 732	6 294	-13 437
Dettes fournisseurs	52 795	44 288	-8 507
Personnel & comptes rattachés	51 349	53 258	1 909
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	34 624	35 889	1 265
Taxe sur la valeur ajoutée	2 102	1 663	-439
Autres impôts et taxes	4 472	4 400	-73
Dettes fiscales et sociales	92 548	95 110	2 662
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	20 615	12 993	-7 622
Autres dettes	2 026	3 856	1 831
Autres Dettes	22 641	16 849	-5 791
Total des dettes	187 715	162 642	-25 074

(1) dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP

Le total des dettes s'établit à 162,6 M€, en diminution de - 25 M€ par rapport au 31 décembre 2016.
Les principales évolutions constatées sont :

- Une diminution des dettes financières (découverts) de - 13,4 M€ qui s'explique par un transfert des comptes de placements vers les comptes courants.
- Une diminution des dettes fournisseurs de - 8,5 M€, du fait d'une réduction des partenariats et des fournisseurs d'exploitation ainsi que dans une moindre mesure par l'anticipation de quelques paiements à la clôture dans le cadre de la bascule sur les nouveaux outils de gestion au 1er janvier 2018. Les principales variations sont :
 - Une diminution de -5,4 M€, pour les fournisseurs d'exploitations, en variation de - 17,9 M€ compensée par + 12,6 M€ de charges à payer fournisseurs.
 - Une baisse des partenariats de -2,2 M€, tant sur les factures pour -1,2 M€ que sur les charges à payer partenariats pour -1 M€.
 - Une diminution de -0,8 M€ sur les factures honoraires.
- Une augmentation des dettes fiscales et sociales de + 2,7 M€ composée de :
 - Une augmentation des dettes sociales du fait des provisions congés payés et comptes épargne temps.
 - Une diminution des dettes fiscales de - 0,5 M€, par la régularisation de la TVA sur les

acomptes des immobilisations et de la charge à payer CVAE -0,24 M€

- Une diminution des autres dettes de - 5,8 M€, relative :
 - Aux dettes sur les immobilisations-réhabilitation en lien avec la réduction des investissements et dans une moindre mesure des paiements anticipés à la clôture.
 - A l'augmentation de +1,6 M€ des retenues provisoires pour l'exécution des travaux de la réhabilitation.

Echéancier des dettes

En milliers d'euros	inf à 1 an	sup à 1 an	total
Dettes financières	6 288	6	6 295
Dettes fournisseurs	44 288	0	44 288
Dettes de personnel et sociales	89 147	0	89 147
Dettes fiscales	6 063	0	6 063
Autres créiteurs	16 849	0	16 849
Total	162 635	6	162 642

Les charges à payer (dont les montants sont inclus dans plusieurs postes de bilan)

En milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2017	Variation
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 120	39 660	11 540
Dettes de personnel et comptes rattachés	50 840	52 866	2 027
Dettes fiscales et sociales	31 008	31 421	413
Dettes financières	10	10	0
Autres dettes	7 072	11 680	4 608
Total	117 050		18 588

12 COMPTES DE REGULARISATION

En milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2017	Variation
Charges constatées d'avance	6 234	6 644	410
Produits constatés d'avance	1 282	1 522	240

Les comptes de régularisation ne concernent que des produits ou des charges d'exploitation.
La variation des charges constatées d'avance et des produits constatés d'avance est non significative.

13 CHIFFRE D'AFFAIRES

En milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2017	Variation
CAP (*) fonctionnement et assimilé	577 257	577 752	495
Ressources propres	75 582	78 239	2 657
CHIFFRE D'AFFAIRES	652 840	655 991	3 152

(*) Contribution à l'Audiovisuel Public

Le chiffre d'affaires 2017 s'établit à 655,9 M€, en hausse de + 3,1 M€, Cette évolution s'explique comme suit :

- L'augmentation de la CAP pour + 0,5 M€, pour compenser la perte publicitaire de France Info.
- Les ressources propres augmentent de + 2,7 M€ du fait de :
 - L'augmentation de l'ensemble des recettes publicitaires radio et digitales.
 - La baisse des partenariats, liée à un effet volume de partenariats et par un partenariat exceptionnel en 2016 (UEFA pour 1,4 M€).
 - La hausse des recettes de billetterie et autres.

14 PRODUITS D'EXPLOITATION

En milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2017	Variation
Production immobilisée	4 747	6 750	2 003
Subventions d'exploitation	295	441	146
Transferts de charges	310	873	563
Reprises de provisions	17 811	23 312	5 501
Autres produits de gestion courante	1 022	859	-163
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	24 185	32 235	8 050

Les autres produits d'exploitation s'établissent à 32,2 M€, en augmentation de + 8 M€.

Cette variation se décompose principalement comme suit :

- +2 M€ au titre de la production immobilisée, relative au stock des productions audiovisuelles diffusées.
- + 0,6 M€ de transferts de charge, sur la formation professionnelle.
- + 5,5 M€ des reprises de provisions, à mettre en regard des dotations, avec une hausse des reprises de + 3,6 M€ sur les pensions et obligations et de + 3,9 M€ sur les frais de remise en état des locaux loués tandis que les reprises de provisions fiscales sont moindres de 2 M€.

15 CHARGES D'EXPLOITATION

En milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2017	Variation
Achats et variations de stocks	3 865	2 771	-1 094
Autres achats et charges externes	174 860	167 956	-6 904
Impôts et taxes	27 209	27 597	388
Charges de personnel	401 169	406 244	5 074
Dotations aux amortissements des programmes diffusés	1 911	2 493	582
Dotations aux amortissements des autres immobilisations	34 942	38 360	3 418
Dotations aux provisions	22 174	24 611	2 437
Autres charges d'exploitation	37 773	40 563	2 789
CHARGES D'EXPLOITATION	703 903	710 591	6 691

Les charges d'exploitation augmentent de + 6,7 M€ :

- Les achats et variation de stocks diminuent de 1 M€ suite au reclassement en 2016 des stocks logistiques affectés en charge.
- Les autres achats et charges externes s'établissent à 168 M€ avec une diminution de - 6,9 M€. La variation s'analyse principalement par :
 - Des économies sur les frais de Diffusion : -6,9M€, grâce à l'arrêt de la diffusion ondes longues, à la renégociation des contrats et aux remises en concurrence.
 - Une baisse des partenariats liée à un effet volume et à la non reconduction de l'accord UEFA.
 - Une hausse des frais et déplacements : + 0,5M€ liés aux mobilités notamment CDD.
 - Une augmentation des achats et études et de la sous-traitance pour un total de 3,8 M€ en lien avec les projets
 - Une hausse des coûts de personnel extérieur et des honoraires pour un total de 0,9 M€ en lien avec les coûts liés à la couverture de la campagne électorale et les projets.
 - Des économies liées aux renégociations contractuelles et à la maîtrise des consommations.
- Les impôts et taxes s'établissent à 27,6 M€ à fin 2017. La variation de +0,4 M€ en comparaison de 2016 s'explique par :
 - Les impôts sur les rémunérations qui augmentent de +0,2 M€ (augmentation du versement transport de +0,4 M€ et une baisse du forfait social de -0,2M€)
 - Les autres impôts augmentent de +0,2M.
- Les charges de personnel s'établissent à 406,2 M€ à fin 2017, en augmentation de 5,1 M€ par rapport à 2016 (+1,3 %). Cette augmentation résulte notamment d'une hausse des rémunérations des personnels permanents et occasionnels.
- La dotation aux amortissements sur les programmes augmente de + 0,6 M€ du fait des stocks de PAD.
- Les dotations aux amortissements 2017 s'établissent à 38,3 M€, en hausse de +3,4 M€ versus 2016. Cette augmentation est principalement liée :
 - Aux dotations des amortissements incorporelles + 1,1 M€ avec des mises en service et la baisse des encours notamment à la DGATTN

- Aux dotations des amortissements pour la réhabilitation de + 1,5 M€ avec la mise en service du secteur 6 de la phase 4 et des reliquats de la phase 2.
- La variation des dotations aux provisions s'analyse par une augmentation de + 2,4 M€, liée aux dotations sur litiges.
- Les autres charges d'exploitation s'établissent à 40,6 M€ à fin 2017, en hausse de + 2,8 M€ versus 2016 du fait des charges relatives aux droits d'auteurs et droits voisins.

EVOLUTION DES EFFECTIFS

Les effectifs permanents sont de 4 161 contre 4 198 en 2016.

Le total des effectifs occasionnels est de 434 contre 415 en 2016.

Effectifs personnel	31/12/2016	31/12/2017
Effectifs permanents	4 198	4 161
Effectifs occasionnels	415	434
TOTAL EFFECTIFS PERSONNEL PERMANENTS ET OCCASIONNELS	4 613	4 595

16 RESULTAT FINANCIER

En milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2017	Variation
Revenus de fonds bloqués	1 275	138	-1 137
Revenus de participation	126	126	0
Provisions financières nettes	63	-192	-255
Intérêts et pénalités	-26	-12	14
Autres produits et charges	-3	1	4
RESULTAT FINANCIER	1 436		-1 975

Le résultat financier s'établit à + 0,06 M€ à fin 2017, en diminution de -1,4 M€ versus 2016.

Les Intérêts financiers baissent de - 1,1 M€ :

En 2016, les revenus sur des placements avaient rapporté +1,3 M€ grâce au placement de 20 M€, souscrits en 2011 et bloqués sur 5 ans, et dont le taux de rémunération était très élevé (jusqu'à 6 à 7 %). Les placements ont été réalisés sur un an en 2017 avec des taux de rémunération de l'ordre de 0,3 %.

Les provisions financières nettes baissent de - 0,3 M€ et s'analysent par les reprises des provisions des dépôts de garantie des baux commerciaux et des titres du TCE pour - 0,2 M€.

17 RESULTAT EXCEPTIONNEL

En milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2017	Variation
Plus et moins value de cession	-14	6	20
Subventions d'investissement	10 608	12 242	1 635
Provisions nettes	65	65	0
Amortissements dérogatoires	-797	260	1 057
Autres produits et charges	138	-4	-142
RESULTAT EXCEPTIONNEL	10 000	12 570	2 570

Le résultat exceptionnel s'élève à 12,6 M€ en augmentation de + 2,5 M€ et se compose de :

- La reprise de quote-part de subvention d'investissement pour +1,6 M€,
- L'amortissement dérogatoire des PAD +1 M€ relatif au stock de la production audiovisuelle diffusée.

18 IMPOTS

Au titre de l'exercice 2017, Radio France enregistre un résultat fiscal déficitaire de 6 048 K€. Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) constaté dans les comptes s'élève à 4,9 K€.

SITUATION FISCALE DIFFEREE OU LATENTE

En milliers d'euros	Base imposable	Impôts
Amortissements dérogatoires	4 997	
ACCROISSEMENTS	4 997	
1. Charges non déductibles temporairement		
Provisions déductibles l'année suivante		
Congés payés	24 466	
Contribution sociale de solidarité de sociétés (Organic)	1 078	
Effort Construction 8/9	1 021	
Autres (Sicav, SCI)	0	
Provisions déductibles ultérieurement		
Provision pour indemnités de départ à la retraite	55 295	
Autres provisions pour risques	2 537	
2. Eléments à imputer		
Déficits reportables (voir la rubrique YK - 2058-8 de l'exercice N-1)	36 460	
ALLÈGÈMENTS	120 857	

MONTANT DE L'ALLÈGÈMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS

39 470

Les flux de trésorerie liés à l'exploitation sont calculés par la somme de la capacité d'autofinancement et la variation du besoin en fonds de roulement. Le total de la capacité d'autofinancement se calcule par l'addition des charges et la soustraction des produits sans incidence sur la liquidité (entrée ou sortie de fonds) au résultat net de l'exercice. Ces charges et produits incluent l'amortissement et les gains et pertes sur cession d'actif. La variation du besoin en fonds de roulement est calculée par la somme des changements de comptes de fonds de roulement représentés par la différence entre le solde des comptes au bilan d'ouverture et le bilan de clôture.

La trésorerie générée par l'activité représentent un impact trésorerie de +11,2 M€. Ce montant s'analyse comme suit :

- La capacité d'autofinancement de l'entreprise d'un montant de 24,6 M€ générée par un résultat de - 4,8 M€ qui comprend 29,4 M€ d'éléments sans impact trésorerie ;
- La variation du besoin en fond de roulement représente une consommation de trésorerie pour un montant de -13,4 M€.

Les flux de trésorerie nets liés aux opérations d'investissement s'élèvent à -7,6 M€ qui se décompose d'un flux net d'investissements de -42,2 M€ (principalement sur des immobilisations corporelles et incorporelles) compensée par une subvention d'investissement perçue sur l'exercice pour un montant de +34,6 M€.

La subvention d'investissement est allouée par l'Etat pour financer les travaux de réhabilitation de la Maison de la Radio.

Les transactions réalisées par Radio France avec d'autres entreprises publiques (France Télévisions, Arte, EDF, France Telecom, SNCF, La Poste) sont toutes réalisées à des conditions de marché.

Par ailleurs, Radio France perçoit la Contribution à l'Audiovisuel Public répartie en ressources de fonctionnement pour 589,8 M€ et en ressources d'investissement pour 35,3 M€.

21 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

En milliers d'Euros

INFORMATIONS FINANCIERES En milliers d'Euros	Capital	Capitaux propres avant affectation des résultats	Quote part du capital détenu (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la Société et non encore remboursés	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Cautions et avais fournis	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
FILIALES ET PARTICIPATIONS											

A - Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessous

1. Filiales (+ de 50 % du capital détenu par la Société)

2. Participations (10 à 50 % du capital détenu par la Société)

Champs Elysées (a)	720	2 420	33,90%	1 032	786		10 374	66		0
Société MEDIAMETRIE (b)	14 880	33 412	13,50%	55	4 824		88 529	3 649		0
Société ARTE FRANCE (c)	9 147	168 424	15,00%	1 372	2 628		166 060	1 996		0

B - Renseignements globaux concernant les autres filiales et les participations

1. Filiales non reprises au paragraphe A

- a. Filiales françaises (ensemble)
- b. Filiales étrangères (ensemble)

2. Participations non reprises au paragraphe A

a. Dans des Sociétés françaises (ensemble) (d)	163
b. Dans des Sociétés étrangères (ensemble)	

(a) Exercice clos le 31 août 2017

(b) Chiffres de l'exercice 2016

(c) Les capitaux propres comprennent des subventions et des provisions réglementées pour un montant de 143 732 587 euros.

(d) Par ailleurs, figurent également dans le poste "Autres titres immobilisés" du bilan, des titres associatifs pour un montant de 15 245 euros.

22 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés

Dans le cadre des travaux liés au chantier de la réhabilitation de la Maison de la radio, Radio France est engagée au 31 décembre 2017 dans le cadre de marchés de travaux et services à hauteur de 371,2 M€ (valeur de marché) soit un montant évalué à 403,4 M€ en valeur courante.

Engagements reçus

Dans le cadre du chantier de la réhabilitation, Radio France a reçu de la part de ses fournisseurs des cautions bancaires dont le montant s'élève au 31 décembre 2017 à 6,7 M€.

Indemnités de départ en retraite

Le montant des écarts actuariels non comptabilisés au titre de l'engagement pour indemnités de départ à la retraite s'élève à 37,6 M€ au 31 décembre 2017.

Compte Personnel de Formation

La mobilisation du Compte Personnel de Formation (CPF) relève de la seule initiative du salarié.

23 JETONS DE PRESENCE ALLOUES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

En euros	2016	2017
Jetons de présence alloués aux membres :		
Des organes d'administration (jetons de présence)	1 755	18 800

La variation s'explique par la mise en application de la loi de juillet 2017 sur les mandataires sociaux et une revalorisation des montants alloués par Conseil d'Administration et Comité Spécialisé.

24 IMMOBILISATIONS FINANCEES PAR CREDIT-BAIL

Néant

25 PASSIFS EVENTUELS

Néant.

A la clôture de l'exercice, il n'existe pas de litiges non provisionnés pouvant avoir une incidence significative sur les comptes de la société.

26 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 68 K€ pour PWC et 71 K€ pour EY au titre du contrôle légal des comptes et des prestations de services entrant dans les diligences liées à la mission de contrôle légal des comptes.

27 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture.



SOCIETE NATIONALE DE RADIODIFFUSION RADIO FRANCE

Société Nationale au capital de 56 560 023 euros

Siège social : 116 avenue du Président Kennedy – 75016 Paris

326 094 471 RCS Paris

**TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES POUR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DE RADIO FRANCE DU 28 JUIN 2018**

Lors de sa séance du 11 avril 2018, le conseil d'administration a proposé de soumettre à l'assemblée générale les projets de résolutions suivantes.

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels de la société, approuve les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2017 tels qu'ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Ces comptes qui sont annexés au procès-verbal font apparaître une perte de 4 804 607,29 euros.

L'Assemblée Générale approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts. Les amortissements excédentaires s'élèvent à 13 482 euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Conseil d'administration de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit la perte de 4 804 607,29 euros au compte report à nouveau qui passera de - 26 558 498,54 euro à - 31 363 105,83 euros.

Handwritten signature

L'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été versé au titre des trois derniers exercices.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L225-38 du code de commerce et de l'article 47-6 de la loi du 30 septembre 1986 modifiée, approuve la poursuite des trois conventions conclues en 2016 entre France Télévisions et Radio France, concernant la chaîne publique d'information et relatives respectivement à « La Chaîne TV », « la Licence de Marque » et aux « Services Non Linéaires », ainsi que l'exécution de la convention relative au Contrat d'Objectifs et de moyens.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'administration de Radio France sur le gouvernement d'entreprise, prend acte dudit rapport.

Cinquième résolution

Prenant acte de l'échéance du mandat de commissaires aux comptes titulaires de Ernst & Young et PwC (Price Waterhouse Coopers), et de commissaires aux comptes suppléants de Auditex et Yves Nicolas, associé Directeur Général de PwC, l'Assemblée générale décide à l'unanimité de nommer comme commissaires aux comptes de Radio France, pour une période de six exercices 2018 à 2023, soit jusqu'à l'AGO de 2024 qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, les cabinets Ernst & Young Audit (Siren 344.366.315 RCS Nanterre 1-2 place des saisons 92400 Courbevoie) et Mazars (Siren 784.824.153 RCS Nanterre, 61 rue Henri Regnault 92400 Courbevoie).

Sixième résolution

Conformément à l'article L225-45 du Code de commerce, l'Assemblée Générale décide d'allouer aux administrateurs de Radio France en rémunération de leur activité, à titre de jetons de présence, une somme fixe annuelle globale de 40 000 euros, sous réserve de l'approbation de ce montant par décision du ministre chargé de l'économie après consultation du ministre chargé de la communication, à verser au titre des jetons de présence suivant des modalités de répartition fixées par le Conseil d'administration.

Septième résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal de la présente assemblée pour remplir toutes formalités nécessaires.

